

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2448

12 octobre 2011

### SOMMAIRE

Aggmore Kaufmann Ventures S.à r.l. ....	117501	The Conscience Institute (SPF) S.A. ....	117493
ASF II Euro Mountain .....	117501	The Mother Planet .....	117493
ASF IV Symphony S.à r.l. ....	117502	The Mother Planet .....	117493
AXA Infrastructure Holding S.à r.l. ....	117502	Thermo Fisher Scientific Chromatography Holdings S.à r.l. ....	117493
Axapem S.à r.l. ....	117503	Tissio S.A. ....	117496
Bonnefont S. à r.l. ....	117503	Torres Capital S.A. ....	117496
Centre One S.à r.l. ....	117502	Train à Fil d'Herseange S.à r.l. ....	117496
Diapason S.A. ....	117504	Transports Wolff Mathias s.à.r.l. ....	117494
Domaine de l'Orangerie S.A. ....	117504	Treshold Eagle S.A. - SPF .....	117497
Global Growth Opportunities SICAV - SIF .....	117500	Triton III LuxCo 7 S.à r.l. ....	117494
Guardian Financial Company S.à r.l. ....	117491	Triton III LuxCo 8 S.à r.l. ....	117494
International Automotive Components Group Europe S.à r.l. ....	117499	Valmorex S.A. ....	117496
ITT Group GmbH .....	117504	V Finance S.A. ....	117497
pgadvisorygroup S.A., SPF .....	117500	VP Bank (Luxembourg) S.A. ....	117497
Rex Parent S.A. ....	117458	Warshiping S.A. ....	117497
Savint Holding S.A. ....	117458	Warship Invest S.A. ....	117497
SGBT Asset Based Funding S.A. ....	117491	Waterland Lux I S.à r.l. ....	117500
Sixty S.A. ....	117491	Wealth@Work s.a .....	117500
Softpar S.A. ....	117492	Westbridge S.à r.l. ....	117498
Soni Invest S.A. ....	117492	Wichford VGB Holding S.à r.l. ....	117498
Sparta Investments Holding .....	117492	Willette Corporation S.A. ....	117498
Summit Luxco S.à r.l. ....	117458	Willette Corporation S.A. ....	117498
Taminco Group Holdings S.à r.l. ....	117494	Worldstar Investments S.à r.l. ....	117498
TecIOLux Sàrl .....	117493	Worldstar Investments S.à r.l. ....	117499
TEN, Société Civile Immobilière .....	117495	Zyxwa S.A. ....	117499

**Summit Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 115.922.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 22 août 2011.

Référence de publication: 2011119566/11.

(110137380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

**Savint Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 70.433.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011119570/9.

(110137618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

**Rex Parent S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 161.899.

In the year two thousand and eleven on the third day of August.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch (Grand Duchy of Luxembourg).

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Rex Parent S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, of 1 July 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1550 of 13 July 2011 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.899 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The meeting was declared open at 12.15 p.m. by Mr. Willem-Arnoud van Rooyen, private employee, with professional address in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr. Federico Papandrea, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs. Liga Jakusenoka, private employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

*Agenda*

1 To reduce the nominal value of the shares of the Company from one cent (EUR 0.01) to zero point zero zero one euro (EUR 0.001).

2 To requalify the three million one hundred thousand (3,100,000) shares having a nominal value of one cent (EUR 0.01) to thirty one million (31,000,000) shares having a nominal value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001).

3 To create ten (10) classes of shares, the class ordinary A shares, the class ordinary B shares, the class ordinary C shares, the class ordinary D shares, the class ordinary E shares, the class ordinary F shares, the class ordinary G shares, the class ordinary H shares, the class ordinary I shares and the class ordinary J shares, with the rights and obligations attached thereto following restatement of the articles of incorporation of the Company as referred to under item 7 of the present agenda.

4 To requalify the thirty one million (31,000,000) shares with a nominal value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001) each of the Company into thirty one million (31,000,000) class A ordinary shares with a nominal value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001).

5 To increase the corporate capital by an amount of five hundred Euro (EUR 500.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) to thirty-one thousand five hundred Euro (EUR 31,500.-) by the issuance of forty-one thousand five hundred (41,500) class B ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class C ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class D ordinary shares, forty-one thousand five hun-

dred (41,500) class E ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class F ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class G ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class H ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class I ordinary shares and one hundred sixty-eight thousand (168,000) class J ordinary shares, such shares having a nominal value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001) each and the rights and privileges attached thereto pursuant to the proposed restatement of the Company's articles of incorporation as referred to under item 7 of the present agenda.

6 To accept the subscription by International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., for forty-one thousand five hundred (41,500) class B ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class C ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class D ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class E ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class F ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class G ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class H ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class I ordinary shares and one hundred sixty-eight thousand (168,000) class J ordinary shares and full payment in cash of the nominal value of such shares.

7 To fully restate the Company's articles of incorporation of the Company, which restatement, next to reflecting the resolutions adopted pursuant to items 1 to 6 of the agenda of the meeting, shall consist inter alia in adopting the following corporate object:

“The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.”

8 To increase the number of the Company's directors to three (3), to confirm the appointment of Mr Martinus Cornelis Johannes Weijermans as class B director and to appoint Mr Robert Van „t Hoeft and Mr Javier Pérez de Leza Eguiguren as new class B directors of the Company.

9 To remove EQ Audit S.à r.l., as statutory auditor of the Company and to appoint Ernst & Young S.A. as new statutory auditor in replacement of EQ Audit S.à r.l. with immediate effect.

#### 10 Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting of shareholders resolved to reduce the nominal value of the shares of the Company from one cent (EUR 0.01) to zero point zero zero one euro (EUR 0.001).

#### *Second resolution*

The general meeting of shareholders resolved to requalify the three million one hundred thousand (3,100,000) shares having a nominal value of one cent (EUR 0.01) to thirty one million (31,000,000) shares having a nominal value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001).

#### *Third resolution*

The general meeting of shareholders resolved to create ten (10) classes of shares, the class ordinary A shares, the class ordinary B shares, the class ordinary C shares, the class ordinary D shares, the class ordinary E shares, the class ordinary F shares, the class ordinary G shares, the class ordinary H shares, the class ordinary I shares and the class ordinary J shares, with the rights and obligations attached thereto following restatement of the articles of incorporation of the Company.

*Fourth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to requalify the thirty one million (31,000,000) shares with a nominal value of zero point zero zero one cent (EUR 0.001) each of the Company into thirty one million (31,000,000) class A ordinary shares with a nominal value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001).

*Fifth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to increase the corporate capital by an amount of five hundred Euro (EUR 500.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) to thirty-one thousand five hundred Euro (EUR 31,500.-) by the issuance of fifty forty-one thousand five hundred (41,500) class B ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class C ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class D ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class E ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class F ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class G ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class H ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class I ordinary shares and one hundred sixty-eight thousand (168,000) class J ordinary shares, such shares having a nominal value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001) each and the rights and privileges attached thereto pursuant to the proposed restatement of the Company's articles of incorporation.

*Sixth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to accept the subscription by INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., for forty-one thousand five hundred (41,500) class B ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class C ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class D ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class E ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class F ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class G ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class H ordinary shares, forty-one thousand five hundred (41,500) class I ordinary shares and one hundred sixty-eight thousand (168,000) class J ordinary shares and full payment in cash of the nominal value of such shares.

*Seventh resolution*

The general meeting of shareholders resolved to restate the articles of incorporation of the Company to forthwith read as follows:

**“Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a société anonyme (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single Shareholder, owner of all the Shares, or several Shareholders.

The Company will exist under the name of "Rex Parent S.A."

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that, in the view of the Board of Directors, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of Shareholders, voting with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation for any amendment of the Articles of Incorporation and pursuant to article 32 of the Articles of Incorporation, without prejudice to any mandatory provisions of the Laws.

## Chapter II. - Capital, Shares

**Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at thirty-one thousand five hundred euro (EUR 31,500.-) divided into:

- (i) thirty-one million (31,000,000) class A ordinary shares (the “Class A Ordinary Shares”)
- (ii) forty-one thousand five hundred (41,500) class B ordinary shares (the “Class B Ordinary Shares”)
- (iii) forty-one thousand five hundred (41,500) class C ordinary shares (the “Class C Ordinary Shares”)
- (iv) forty-one thousand five hundred (41,500) class D ordinary shares (the “Class D Ordinary Shares”)
- (v) forty-one thousand five hundred (41,500) class E ordinary shares (the “Class E Ordinary Shares”)
- (vi) forty-one thousand five hundred (41,500) class F ordinary shares (the “Class F Ordinary Shares”)
- (vii) forty-one thousand five hundred (41,500) class G ordinary shares (the “Class G Ordinary Shares”)
- (viii) forty-one thousand five hundred (41,500) class H ordinary shares (the “Class H Ordinary Shares”)
- (ix) forty-one thousand five hundred (41,500) class I ordinary shares (the “Class I Ordinary Shares”)
- (x) one hundred sixty-eight thousand (168,000) class J ordinary shares (the “Class J Ordinary Shares”), with a nominal value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001) each, all of which are fully paid up.

The Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares, the Class D Ordinary Shares, Class E Ordinary Shares, Class F Ordinary Shares, Class G Ordinary Shares, Class H Ordinary Shares, Class I Ordinary Shares and Class J Ordinary Shares are individually referred to as a “Share”, and together as the “Shares”, and each such class of Shares is referred to as a “Class”.

The holders of Shares are individually referred to as a “Shareholder” and together as the “Shareholders”.

The rights and obligations attached to the Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account for accounting purposes to which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the Legal Reserve.

**Art. 6. Shares.** Each Share entitles to one vote.

The Shares will be in the form of registered shares.

Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.

The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of Shares, the creditors and debtors of pledged Shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

A Shareholders’ register and any minutes and resolutions of the Company will be kept at the registered office. The Shareholders’ register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class (if any) of Shares held, the indication of the payments made on the Shares as well as the transfers of Shares and the dates thereof. Each Shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered Shares will result from the recordings in the Shareholders’ register. Certificates reflecting the recordings in the Shareholders’ register may be delivered to the Shareholders upon their request. The Company may issue multiple registered Share certificates.

Ownership of a Share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the general meeting of Shareholders.

**Art. 7. Acquisition of Own Shares.** The Company may acquire its own Shares. The acquisition and holding of its own Shares will be in compliance with the conditions and limits established by the laws and in due consideration of any shareholders’, investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party.

**Art. 8. Transfer of Shares.**

### 8.1 Conditional Transfers

A Shareholder may not Sell any of its Shares of any Class, or any interest in any such Shares of any Class, to any person, unless:

8.1.1 an equal number of Shares of each other Class of Shares then in issue and held by such Shareholder is also Sold at the same time to the purchaser of such Shares;

8.1.2 that Shareholder (the “Stapled Transferor”) Sells at the same time to the purchaser of such Shares (the “Stapled Transferee”) (or to an Associated Company of the Stapled Transferee) a proportion of:

(i) Stapled Facilities Participations held by the Stapled Transferor or by any Associated Company of such Stapled Transferor that acquired such Stapled Facilities Participations pursuant to any contractual arrangement entered into in this regard; or

(ii) where Shares have previously been transferred to an Associated Company of a Shareholder separately from Stapled Facilities Participations in compliance with Article 8.2 below, Stapled Facilities Participations held by the Stapled Transferor and the relevant Associated Company of the Stapled Transferor; or

(iii) where Stapled Facilities Participations have previously been transferred to an Associated Company of the Stapled Transferor in compliance with the provisions of the Senior Facilities Claim, Stapled Facilities Participations held by the Stapled Transferor and the relevant Associated Company of the Stapled Transferor,

equal to the proportion of its holding of Shares being Sold;

8.1.3 the purchaser of the Shares being Sold is not an Industry Competitor unless such Sale is approved in advance in accordance with the provisions of any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party.

Without prejudice to Article 9, no transfer shall result in a Shareholder (together with their respective Associated Companies and Affiliates) holding more than 9.99 per cent. of the Shares. Any proposed transfer that would result in a Shareholder holding more than 9.99 per cent. of the Shares shall be invalid and no entry reflecting the transfer shall be reflected in the register of the Shareholders' After 31 December 2011, and in compliance with any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party, any Shareholder shall have the right by notice to the Company to propose the removal or amendment of the aforementioned 9.99 per cent. restriction. The removal or amendment proposed shall be confirmed by a majority of the votes cast by the Shareholders as set out in Article 13.6.

## 8.2 Permitted Transfers to Associated Companies

Notwithstanding the restriction set out in Article 8.1.2, a Shareholder (the "Associated Transferor") may at any time transfer all (but not some only) of its Shares to an Associated Company (the "Associated Transferee") provided that:

8.2.1 the Associated Transferor (but not a subsequent transferor in a series of transfers to Associated Companies of the Transferor pursuant to this Article 8.2) shall, until such time as the relevant Stapled Facilities Participations are transferred to the Associated Transferee or to a subsequent transferee of the transferred Shares, remain party to any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party, and shall be jointly and severally liable with the Associated Transferee under such agreement as a Shareholder in respect of the transferred Shares; and

8.2.2 the Associated Transferee shall, and the Associated Transferor shall procure that the Associated Transferee shall, retransfer its Shares to the Associated Transferor or another Associated Company of that Associated Transferor immediately if it ceases to be an Associated Company of the Associated Transferor.

## 8.3 Transfer Terms

Any sale and/or transfer of Shares, including where pursuant to Article 9, shall be on terms that those Shares:

8.3.1 are transferred free from all Encumbrances; and

8.3.2 are transferred with the benefit of all rights attaching to them as at the date of the relevant transfer, and to the extent the transfer is pursuant to Article 9 the holders of those Shares shall not be required to give warranties or representations other than in relation to such matters set out in this Article.

## 8.4 Registration of Transfers

Any transfer of registered Shares will be registered in the Shareholders' register by a declaration of transfer entered into the Shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

Furthermore, the Company may accept and enter into the Shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

Additional terms and conditions to those expressly stated in the Articles of Incorporation may be agreed in writing by the Shareholders in a shareholders', investment or other agreement as regards the transfer of Shares (or interests in such Shares), such as, without limitation, any permitted transfer to which the tag along transfer provisions in these Articles shall not apply and the benefit of which tag along rights all Shareholders shall be deemed to have waived in such case. Transfers of Shares must be made in compliance with any such additional terms and conditions. The Company is entitled to refuse to register any transfer of Shares unless transferred in accordance with the Articles of Incorporation and in accordance with the terms and conditions of any shareholders', investment or other agreement (as from time to time in effect) to which the Company is a party.

**Art. 9. Tag Along.** Notwithstanding Article 8.1.3, where a proposed transfer of Shares (whether through a single transaction or a series of related transactions) by a person or persons (together, the "Tag Trigger Shareholder(s)") would, if registered, result in a person (together with its Associated Companies, Affiliates and Persons Acting in Concert) (each



being a “member of the purchasing group”) holding 50 per cent. or more of the Shares then in issue, the contemplated transfer of Shares may not be made or registered in the Shareholders’ register of the Company unless:

(i) the member(s) of the purchasing group have made an offer (the “Tag Offer”) to each other Shareholder (other than the Tag Trigger Shareholder(s)) to buy all of the Shares and Stapled Facilities Participations held by such Shareholders (or their Associated Companies) on the terms set out below; and

(ii) the following requirements in respect of such Tag Offer have been complied with:

a) The Tag Offer shall be open for acceptance (subject to compliance with Article 8.1.1, in respect of some or all Shares held by each Shareholder) for not less than ten (10) Business Days, and shall be deemed to have been rejected if not accepted in accordance with its terms and within the period during which it is open for acceptance.

b) The consideration for each Share and its associated Stapled Facilities Participations will be in cash and on financial terms no less favourable for each Share and its associated Stapled Facilities Participations than for the Shares and their associated Stapled Facilities Participations whose proposed transfer has triggered the Tag Offer (or, if more favourable, the financial terms of any other purchase of Shares and their associated Stapled Facilities Participations by any member of the purchasing group in the preceding three (3) months), and the Tag Offer shall contain full details of any conditions agreed between the Tag Trigger Shareholder(s) and the proposed purchaser in relation to the proposed transfer. Where the consideration received or to be received by the Tag Trigger Shareholder(s) (or paid under such previous purchase) includes non-cash consideration and any other Shareholder believes that the Tag Offer is on less favourable financial terms than those terms received or to be received by the Tag Trigger Shareholder(s) (or paid under such previous purchase), such Shareholder may, within five (5) Business Days of receipt or deemed receipt of the Tag Offer, by written notice to the Company request that the Company submit the matter to a reputable international independent audit firm or corporate finance advisory firm who are not the Auditors (the “Valuer”) (copying such notice to the Company, the Tag Trigger Shareholder(s), the other Shareholders and the proposed purchaser) who shall act as expert and not arbitrator and whose determination of the matter shall, save in the case of manifest error, be final and binding on all parties concerned (and shall automatically amend the Tag Offer to all Shareholders, who shall have a further ten (10) Business Days from the notification of the Valuer’s decision to accept the Tag Offer).

c) It shall include an undertaking by the member(s) of the purchasing group that it/they has/have not entered (nor will enter) into more favourable terms as to consideration nor has/have agreed (nor will agree) more favourable terms as to consideration with any other holder for the purchase of Shares or Stapled Facilities Participations.

d) Any Shareholder and any relevant Associated Companies (save for the Tag Trigger Shareholder(s)) who wishes to transfer its Shares and Stapled Facilities Participations to the proposed purchaser pursuant to the terms of the Tag Offer (a “Tagging Shareholder”) shall serve notice on the proposed purchaser, with a copy to the Company (the “Tag Notice”) at any time before the Tag Offer ceases to be open for acceptance (the “Tag Closing Date”).

e) No Tagging Shareholder shall be required to give any representations, warranties or indemnities upon sale of the Shares or Stapled Facilities Participations.

f) The completion of the transfer of any Shares and Stapled Facilities Participations by the Tag Trigger Shareholder(s) and the Tagging Shareholders shall take place simultaneously.

(iii) For the avoidance of doubt, “consideration” for the purposes of Article 9 (ii) b) shall be construed as meaning the value or net worth of the consideration regardless of the form of the consideration.

(iv) If any Tag Notice is served, the Company shall, subject to the above Article 9 (ii) f) and satisfaction or waiver of any conditions agreed between the Tag Trigger Shareholder(s) and the proposed purchaser in relation to the proposed Share transfer that triggered the Tag Offer, determine the time and place on which any sale and purchase of the Shares and Stapled Facilities Participations of Tagging Shareholders is to be completed, whereupon the Tagging Shareholders shall receive the consideration due for their Shares and Stapled Facilities Participations subject to such Shares and Stapled Facilities Participations being transferred to the proposed purchaser.

(v) If any Tagging Shareholder does not transfer the Shares and Stapled Facilities Participations registered in his name, the Tag Offer shall be deemed to be irrevocably withdrawn from such Tagging Shareholder and he shall be deemed to have waived all rights he enjoyed in respect of such Tag Offer with immediate effect.

### **Chapter III. - Board of directors, Auditors**

#### **Art. 10. Board of Directors.**

##### **10.1 Number and Identity of the Directors**

The Company shall be managed by a board of directors, composed of not fewer than three directors (each a “Director”), who need not be Shareholders themselves (the “Board of Directors”). If and as long as the Company has only one (1) Shareholder, the Board of Directors may comprise one (1) member only.

##### **10.2 Appointment of the Directors**

The members of the Board of Directors will be appointed as follows:

(i) two (2) class A Directors shall be appointed from a list of candidates proposed by a professional recruitment agent engaged by the Group (the “Class A Directors”); and

(ii) one (1) class B Director shall be appointed from a list of candidates proposed by the domiciliation agent of the Company (the “Class B Director”).

Notwithstanding the above, where fewer than two Class A Directors have been appointed such that there would otherwise be only one or two members of the Board of Directors, one or two additional B Directors shall be appointed.

The members of the Board of Directors will be appointed by the general meeting of Shareholders, who will determine their number and the duration of their mandate, which may not exceed six (6) years.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining members of the Board of Directors may elect by co-optation a new director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders, which shall ratify such co-optation or elect a new member of the Board of Directors instead.

Where a Class A Director vacancy exists, notwithstanding the proposal for appointment of a professional recruitment agent in accordance with the above paragraphs and notwithstanding the provisions of any shareholder.s, investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party, either:

- (i) any Shareholder holding, in aggregate, fifteen per cent. (15 %) or more of the issued Shares; or
- (ii) any group of Shareholders together holding, in aggregate, fifteen per cent (15%) or more of the issued Shares, shall have the right by notice in writing to the Company to nominate for appointment a Class A Director.

As a condition to the appointment of a person nominated for election as a Class A Director in accordance with the present Article, that nominated person shall be required to disclose to the Company in writing any directorship, partnership, employment relationship, commercial relationship or other economic relationship with any Shareholder or its Affiliates or Associated Companies of which he is aware that might reasonably be regarded as relevant to the voting decision of the Shareholders on its appointment. The Company shall disclose any such information disclosed to it to the Shareholders prior to such voting decision being taken.

At no time shall the composition of any Board of Directors be such that a majority of that Board of Directors comprises individuals resident in a single jurisdiction other than Luxembourg.

The members of the Board of Directors are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of Shareholders. The Shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

### 10.3 Removal of Directors

Either:

- (i) any Shareholder holding, in aggregate, fifteen per cent (15 %) of more of the issued Shares; or
- (ii) any group of Shareholders together holding, in aggregate, fifteen per cent (15 %) or more of the issued Shares, shall have the right by notice in writing to the Company to propose the removal of any Director.

The removal of any Director proposed in accordance with this Article 10.3 shall be approved by more than fifty per cent (50 %) of the votes cast, in aggregate, by the Shareholders at a meeting of the Shareholders.

**Art. 11. Powers of the Board of Directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company’s object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of Shareholders or to the auditor(s) are in the competence of the Board of Directors.

### **Art. 12. Delegation of Powers - Representation of the Company.**

#### 12.1 General representation of the Company

The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two (2) members of the Board of Directors.

However, if there are Class A Directors and Class B Directors, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one (1) Class A Director and one (1) Class B Director.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such special power.

#### 12.2 Delegation of powers

The Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its choice.

The Board of Directors may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its choice.

The remuneration and other benefits granted to the person(s) to whom the daily management has been entrusted must be reported annually by the Board of Directors to the general meeting of shareholders.

### **Art. 13. Meetings of the Board of Directors.**

#### 13.1 Bureau of the meetings of the Board of Directors



The Class A Directors (or if there isn't any, the Directors) shall appoint one of their number as chairman (the "Chairman"). Where the office of Chairman is vacant, a Class A Director (or if there isn't any, the Directors) candidate shall be proposed as Chairman and his appointment as such in the like manner as set out in Article 10.2. The Board of Directors may also appoint a secretary, who need not be a member of the Board of Directors himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors (the "Secretary").

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in his absence the Board of Directors may appoint another Class A Director (or if there isn't any, the Directors) as chairman pro tempore by majority vote of the directors present or represented at such meeting. The Chairman shall have a casting vote.

### 13.2 Convening and agenda of the meetings of the Board of Directors

Any Director may convene a meeting of the Board of Directors at any time.

At least ten (10) Business Days' written notice of meetings of the Board of Directors shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text unless, in case of urgency:

(i) at least two (2) Class A Directors (or, where there is only one (1) Class A Director in office, one (1) Class A Director and if there is none, this Article

13.2 (i) shall not apply) agree to a shorter notice period which may not be shorter than forty-eight (48) hours; and

(ii) all the Directors are notified of the shorter notice period.

Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the nature of the business to be transacted.

The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Directors. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Within three (3) Business Days (or in case of urgency within twenty-four (24) hours) of the date of receipt of such notice, any Director may propose an item for inclusion in the agenda together with a related resolution to be proposed at such Board Meeting.

At least two (2) Business Days (or in case of urgency within twelve (12) hours) before a meeting, a reasonably detailed agenda shall be given to each of the Directors which shall:

(i) specify whether any Reserved Matters or Reserved Super-Majority Matters are to be considered; and

(ii) be accompanied by any relevant papers.

The meetings of the Board of Directors will normally be held, and the majority shall be held, in Luxembourg but they may be held at such other place (other than the United Kingdom) as the Board of Directors may from time to time determine.

### 13.3 Attendance to the meetings of the Board of Directors

Any member of the Board of Directors (other than the Class B Director) may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another member of the Board of Directors as his proxy (a "Replacement Director") and serving written notice of such appointment on the Company. Any member of the Board of Directors may represent one or several members of the Board of Directors. Such Replacement Director may exercise the votes of the Director who has appointed him and such appointing Director may direct his replacement on how to exercise such votes.

Provided always that a majority of the Directors present or represented shall be physically located in Luxembourg, one or more members of the Board of Directors may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other.

Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting. The Board of Directors may determine any additional rules regarding the above in its internal regulations.

In the event that circumstances of force majeure prevent the Board of Directors from meeting, a written decision, signed by all the members of the Board of Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Board of Directors.

### 13.4 Board Observers

Without prejudice to the provisions of any shareholders, investment or other agreement, as amended from time to time, that the Company may be a party to, the two Shareholders holding the largest percentage of shareholding in the Company shall have the right to nominate one observer each (who shall not be a Director) to attend the meeting of the Board of Directors, upon providing prior written notice of such appointment to the Company.

Notwithstanding the above, if neither of the two Shareholders holding the largest percentage of shareholding in the Company is a Par Shareholder, the Par Shareholder holding the largest percentage of shareholding in the Company shall have the right to nominate one observer (who shall not be a Director) to attend the meeting of the Board of Directors, upon providing prior written notice of such appointment to the Company.

The right of an Observer to attend meetings of the Board of Directors shall be conditional on the execution by that individual of a confidentiality agreement with the Company for the benefit of the Group on such terms as may be reasonably required by the Company for the protection of confidential or proprietary information and knowhow of the Group disclosed to such Observer in the course of attending meetings of the Board of Directors provided that such confidentiality restrictions shall not prevent the Observer disclosing information to its appointing Shareholder.

Any person appointed as an Observer to the Board of Directors shall be given all the information in respect of Board meetings that a Director would be entitled to receive, and shall be entitled to receive that information (including, without limitation, notice of meetings) at the same time as the Directors would be entitled to receive it. Each Observer shall be entitled to attend and speak at any meeting of the Board of Directors but shall not be entitled to vote, nor shall he be regarded as a member of the Board of Directors, nor shall he be counted in the quorum of any meeting of the Board of Directors.

An Observer shall not be entitled to compensation or to any reimbursement of costs or out-of-pocket expenses incurred in respect of attending meetings of the Board of Directors by virtue of his role as Observer.

Notwithstanding the foregoing provisions, any person who is a director or employee of an Industry Competitor shall not be eligible to be appointed as an Observer.

### 13.5 Quorum and majority rules

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of at least two (2) Class A Directors (or, where there is only one (1) Class A Director in office, one (1) Class A Director). If a quorum is not present within half an hour of the time appointed for the meeting or ceases to be present, the Director(s) present shall adjourn the Board meeting to a specified place and time not less than one (1) week after the original date where the same quorum shall be required. Notice of the adjourned meeting shall be given to all the Directors. If a quorum is not present within half an hour of the time appointed for such an adjourned meeting, the Director(s) present shall adjourn the Board meeting to a specified place and time not less than one (1) week after the date of the adjourned meeting, where a meeting shall be deemed to be quorate where only one (1) Class A Director is present.

If no Class A Directors have been appointed, a quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of at least half (1/2) of the members of the Board of Directors holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Board of Directors present or represented at such meeting subject to the other Articles of the Articles of Incorporation. In the event of an equality of votes on a resolution, the Chairman shall have a casting vote.

### 13.6 Reserved Matters

No action shall be taken in respect of the following matters (the "Reserved Matters") without the prior approval of fifty point zero one per cent (50.01 %) of the votes cast by the Shareholders:

- (i) the sale or flotation of a part or the whole of the Company;
- (ii) the appointment of any corporate finance adviser by the Company in connection with a proposed sale of all or substantially all of the Business (whether by way of a sale of shares in a holding company or by way of a sale of assets and whether in one transaction or a series of transactions) or the admission of shares of the ultimate holding company of the Group, or any new holding company created for such purpose, to an internationally recognised stock exchange, or the appointment of any other financial advisers;
- (iii) the Company directly or indirectly entering into or being involved in any material discussion or negotiation with any third party who is interested in acquiring shares in the capital of the Company or a part of the Company's business or assets (a "Prospective Purchaser") or the making of any material information relating to the Company available to any Prospective Purchaser;
- (iv) the borrowing, charging of company assets or creation of any liens by the Company, in each case other than in connection with the Senior Facilities Claim, subject to any exceptions as set out in the provisions of any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party;
- (v) the appointment or removal of any directors of the Company;
- (vi) the entry into, termination or withdrawal from any joint venture, partner, consortium or other similar arrangement by the Company;
- (vii) any acquisition or disposal of any material assets other than pursuant to any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party;
- (viii) the entry by the Company into a transaction with an investor related party otherwise than on arm's length terms;
- (ix) the Company undertaking any business other than that of a holding company; and
- (x) the transfer of Shares to an Industry Competitor.

Notwithstanding the provisions of any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party, no action shall be taken in respect of the following matters (the "Reserved Super-Majority Matters") without the prior approval of sixty-six and two-thirds per cent (66 2/3 %) of the votes cast by the Shareholders:

(i) the variation, creation, increase, reorganisation, consolidation, sub-division, conversion, reduction, redemption, repurchase, re-designation or other alteration of the issued share or loan capital of the Company or the variation, modification, abrogation or grant of any rights attaching to any such share capital or such loan capital except, in each case, as may be expressly required by the Articles of Incorporation or by any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party;

(ii) the entry into or creation by the Company of any agreement, arrangement or obligation requiring the creation, allotment, issue, transfer, redemption or repayment of, or the grant to a person of the right (conditional or not) to require the creation, allotment, issue, transfer, redemption or repayment of, a share in the capital of the Company (including, without limitation, an option or right of pre-emption or conversion) except, in each case, as may be expressly required by the Articles of Incorporation or by any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party;

(iii) the reduction, capitalisation, repayment or distribution of any amount standing to the credit of the share capital, share premium account, capital redemption reserve or any other reserve of the Company, or the reduction of any uncalled liability in respect of partly paid shares of the Company;

(iv) any changes to the Articles of Incorporation of the Company (including a change of name);

(v) any proposed reorganisation or voluntary liquidation or similar proceedings of the Company;

(vi) the taking of steps to wind up or dissolve the Company, to obtain an administration order in respect of the Company, to invite any person to appoint a receiver or receiver and manager of the whole or any part of the business or assets of the Company, to present a petition or convene a meeting for the bankruptcy of the Company, winding-up, recovery or similar proceedings (including a general agreement with any of its creditors) or anything similar or analogous in any other jurisdiction; and

(vii) the proposal or making of any arrangement or composition with, or any assignment for the benefit of, creditors of the Company generally, or the entering into any agreement for or in connection with the rescheduling, restructuring or re-adjustment of any material part of the indebtedness of the Company by reason of, or with a view to avoiding, financial difficulties, or anything similar or analogous in any other jurisdiction.

**Art. 14. Resolutions of the Board of Directors.** The resolutions of the Directors shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the Chairman of the meeting and by the Secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions adopted by the Directors as well as of the minutes of the general meeting of Shareholders, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Director or by any two (2) Directors acting jointly.

The resolutions adopted by the single Director shall be documented in writing and signed by the single Director.

**Art. 15. Management Fees and Expenses.** Subject to approval by the general meeting of Shareholders, the members of the Board of Directors may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the members of the Board of Directors in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

**Art. 16. Conflicts of Interest.** If any member of the Board of Directors of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such member shall disclose such personal interest to the Board of Directors and shall not consider or vote on any such transaction.

Such transaction and such Director's interest therein shall be disclosed in a special report to the next general meeting of shareholders before any vote by the latter on any other resolution.

If the Board of Directors only comprises one (1) member it suffices that the transactions between the Company and its Director, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that a member of the Board of Directors, or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

**Art. 17. Directors' Liability - Indemnification.** No member of the Board of Directors commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Members of the Board of Directors are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any member of the Board of Directors, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having

been Director, officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

**Art. 18. Confidentiality.** Even after cessation of their mandate or function, any member of the Board of Directors, as well as any person who is invited to attend a meeting of the Board of Directors, in particular any Observer, shall not disclose information on the Company, the disclosure of which may have adverse consequences for the Company, unless such divulcation is required (i) by a legal or regulatory provision applicable to sociétés anonymes or (ii) for the public benefit.

**Art. 19. Auditors.** Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by one or more statutory auditors, who need not be Shareholders themselves.

The statutory auditor(s) will be appointed by the general meeting of Shareholders, which will determine their number and the duration of their mandate, which may not exceed six (6) years. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of Shareholders.

The approved auditor(s) will be appointed by the general meeting of the Shareholders, which will determine their number and the minimum duration of their mandate. The approved auditor(s) may, as a matter of Luxembourg law, only be removed for serious causes or by mutual agreement.

#### Chapter IV. - General meeting of shareholders

**Art. 20. Powers of the General Meeting of Shareholders.** The general meeting of Shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of Shareholders pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single Shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of Shareholders.

Any regularly constituted general meeting of Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders.

**Art. 21. Annual General Meeting.** The annual general meeting of Shareholders will be held on the first Tuesday of June each year at 2 p.m. CET.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following Business Day.

**Art. 22. Other General Meetings.** The Board of Directors or the statutory auditor(s) (if any) may convene general meetings of Shareholders (in addition to the annual general meeting of Shareholders). Such meetings must be convened if Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's capital so require.

General meetings of Shareholders, including the annual general meeting of Shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 23. Notice of General Meetings.** Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws.

The convening notice sent to the Shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of Shareholders. The agenda for a general meeting of Shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 24. Attendance - Representation.** All Shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of Shareholders.

A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a Shareholder himself, as a proxy holder. The Board of Directors may determine any conditions that must be fulfilled in order for a Shareholder to take part in a general meeting of Shareholders.

Shareholders, participating in a general meeting of Shareholders by visioconference or any other similar means of telecommunication allowing for their identification, shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

**Art. 25. Proceedings.** Any general meeting of Shareholders shall be presided by the Chairman or by a person designated by the Board of Directors or, in their absence, by the general meeting of Shareholders.

The Chairman of the general meeting of Shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of Shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of Shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the bureau of the general meeting.

**Art. 26. Adjournment.** The Board of Directors may forthwith adjourn any general meeting of Shareholders by four (4) weeks. The Board of Directors must adjourn a meeting if so required by Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of Shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

**Art. 27. Vote.** An attendance list indicating the name of the Shareholders and the number of Shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of Shareholders.

The general meeting of Shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of Shareholders resolves to adopt another voting procedure.

The Shareholders are authorised to cast their vote by ballot papers («formulaires») expressed in the English language.

Any ballot paper ("formulaire") shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper ("formulaire") which does not bear any of the following indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant Shareholder;
- total number of Shares held by the relevant Shareholder in the share capital of the Company and, if applicable, number of Shares of each class held by the relevant Shareholder in the share capital of the Company;
- agenda of the general meeting;
- indication by the relevant Shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of Shares for which the relevant Shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorised representative of the relevant Shareholder.

Any ballot paper ("formulaire") shall be received by the Company no later than five (5) p.m. (Luxembourg time) on the day on which banks are generally open for business in Luxembourg immediately preceding the day of the general meeting of Shareholders. Any ballot paper ("formulaire") received by the Company after such deadline shall be disregarded for quorum purposes.

A ballot paper ("formulaire") shall be deemed to have been received:

- (a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company: at the time of delivery; or
- (b) if delivered by fax: at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

At any general meeting of Shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of Shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of Shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half (1/2) of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present at a first meeting, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Laws, a two thirds (2/3rds) majority of the votes cast by the Shareholders present or represented is required at any such general meeting.

Where the resolution of the general meeting is such as to change the respective rights of the different classes of shares, the resolution must, in order to be valid, fulfil the conditions as to attendance and majority laid down hereabove with respect of each Class, it being understood that a capital increase shall not be considered as changing the respective rights of the different classes of shares when shares issued are Shares of an existing Class or rank pari passu with an existing Class of Shares.

If a Shareholder approval is sought in accordance with Article 13.6, 10.2 or 10.3, and notwithstanding the provisions of any shareholders., investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party, the Company shall seek the approval of the Shareholders in one of the following ways:



- where the approval of the Shareholders is required under the Laws, by convening a general meeting of Shareholders, either by the voting threshold required under the Laws or, if higher, by the voting threshold specified in the present Articles of Incorporation; or

- in all other cases, by giving those Shareholders on the register of Shareholders of the Company on the date of such proposal by the relevant Board of Directors notice of all details of the proposed resolution as may reasonably be required for the Shareholders to make an informed voting decision on the matter, together with the text of the proposed resolution. In such a case of an approval, the Shareholders shall be invited to consent or object in writing to the relevant resolution. Each Shareholder shall have one vote for each Share of which it is the holder. Abstentions and the votes of any Shareholder whose response has not been received by the Company within fifteen (15) Business Days of the date of the notice shall be disregarded in determining whether the relevant percentage approval specified in respect of the relevant matter has been obtained.

**Art. 28. Minutes.** The minutes of the general meeting of Shareholders shall be signed by the members of the bureau present and may be signed by any Shareholders or proxies of Shareholders, who so request.

## Chapter V. - Financial year, Financial statements, Distribution of profits

**Art. 29. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

**Art. 30. Adoption of Financial Statements.** The Board of Directors shall prepare, for approval by the Shareholders, annual statutory and/or consolidated accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the general meeting of Shareholders for approval.

**Art. 31. Distribution of Profits.** From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the general meeting of Shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits, will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the shareholders, each share entitling to the same proportion in such distributions.

The Company shall only resolve to make dividend distributions, if (i) payments of yield are made on a given class of debt instruments issued by the Company of the same class as the class of Ordinary Shares on which the payment of a dividend is contemplated, (ii) the Company has sufficient available funds to pay both the contemplated dividend on the outstanding Ordinary Shares of the Company of a given class and the yield on the outstanding debt instrument of the same class and (iii) any payment of dividend shall be calculated by application of and in compliance with the Economic Value Principle.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves, including share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- the holders of Class A Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of two point nine per cent. (2.90%) of the respective Class A Ordinary Shares' nominal value;
- the holders of Class B Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of two point eight per cent. (2.80%) of the respective Class B Ordinary Shares' nominal value;
- the holders of Class C Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of two point seven per cent. (2.70%) of the respective Class C Ordinary Shares' nominal value;
- the holders of Class D Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of two point six per cent. (2.60%) of the respective Class D Ordinary Shares' nominal value;
- the holders of Class E Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of two point five per cent. (2.50%) of the respective Class E Ordinary Shares' nominal value;
- the holders of Class F Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of two point four per cent. (2.40%) of the respective Class F Ordinary Shares' nominal value;
- the holders of Class G Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of two point three per cent. (2.30%) of the respective Class G Ordinary Shares' nominal value;
- the holders of Class H Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of two point two per cent. (2.20%) of the respective Class H Ordinary Shares' nominal value;
- the holders of Class I Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of two point one per cent. (2.10%) of the respective Class I Ordinary Shares' nominal value; and
- the holders of Class J Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of being the higher of (i) two per cent (2.00%) of the respective Class J Ordinary Shares' nominal value or (ii) their pro rata share in all the remainder of the net profits (once all distributions on the other Classes of Shares have been made).



Should no Class J Ordinary Shares be in issue or should all the Class J Ordinary Shares have been cancelled, redeemed and/or repurchased at the time of the relevant distribution, the holders of Class I Ordinary Shares shall be entitled to receive the higher of (i) two point one per cent. (2.10%) of the respective Class I Ordinary Shares' nominal value or (ii) their pro rata share in the all the remainder of the net profits (once all distributions on the other Classes of Shares have been made).

Should no Class J Ordinary Shares and Class I Ordinary Shares be in issue or should all the Class J and I Ordinary Shares have been cancelled, redeemed and/or repurchased at the time of the relevant distribution, the holders of Class H Ordinary Shares shall be entitled to receive the higher of (i) two point two per cent. (2.20%) of the respective Class H Ordinary Shares' nominal value or (ii) their pro rata share in the all the remainder of the net profits (once all distributions on the other Classes of Shares have been made).

Should no Class J, I and H Ordinary Shares be in issue or should all the Class J, I and H Ordinary Shares have been cancelled, redeemed and/or repurchased at the time of the relevant distribution, the holders of Class G Ordinary Shares shall be entitled to receive the higher of (i) two point three per cent. (2.30%) of the respective Class G Ordinary Shares' nominal value or (ii) their pro rata share in the all the remainder of the net profits (once all distributions on the other Classes of Shares have been made).

Should no Class J, I, H and G Ordinary Shares be in issue or should all the Class J, I, H and G Ordinary Shares have been cancelled, redeemed and/or repurchased at the time of the relevant distribution, the holders of Class F Ordinary Shares shall be entitled to receive the higher of (i) two point four per cent. (2.40%) of the respective Class F Ordinary Shares' nominal value or (ii) their pro rata share in the all the remainder of the net profits (once all distributions on the other Classes of Shares have been made).

Should no Class J, I, H, G and F Ordinary Shares be in issue or should all the Class J, I, H, G and F Ordinary Shares have been cancelled, redeemed and/or repurchased at the time of the relevant distribution, the holders of Class E Ordinary Shares shall be entitled to receive the higher of (i) two point five per cent. (2.50%) of the respective Class E Ordinary Shares' nominal value or (ii) their pro rata share in the all the remainder of the net profits (once all distributions on the other Classes of shares have been made).

Should no Class J, I, H, G, F and E Ordinary Shares be in issue or should all the Class J, I, H, G, F and E Ordinary Shares have been cancelled, redeemed and/or repurchased at the time of the relevant distribution, the holders of Class D Ordinary Shares shall be entitled to receive the higher of (i) two point six per cent. (2.60%) of the respective Class D Ordinary Shares' nominal value or (ii) their pro rata share in the all the remainder of the net profits (once all distributions on the other Classes of Shares have been made).

Should no Class J, I, H, G, F, E and D Ordinary Shares be in issue or should all the Class J, I, H, G, F, E and D Shares have been cancelled, redeemed and/or repurchased at the time of the relevant distribution, the holders of Class C Ordinary Shares shall be entitled to receive the higher of (i) two point seven per cent. (2.70%) of the respective Class C Ordinary Shares' nominal value or (ii) their pro rata share in the all the remainder of the net profits (once all distributions on the other Classes of Shares have been made).

Should no Class J, I, H, G, F, E, D and C Ordinary Shares be in issue or should all the Class J, I, H, G, F, E, D and C Ordinary Shares have been cancelled, redeemed and/or repurchased at the time of the relevant distribution, the holders of Class B Ordinary Shares shall be entitled to receive the higher of (i) two point eight per cent. (2.80%) of the respective Class B Ordinary Shares' nominal value or (ii) their pro rata share in the all the remainder of the net profits (once all distributions on the other Classes of Shares have been made).

Should no Class J, I, H, G, F, E, D, C and B Ordinary Shares be in issue or should all the Class J, I, H, G, F, E, D, C and B Ordinary Shares have been cancelled, redeemed and/or repurchased at the time of the relevant distribution, the holders of Class A Ordinary Shares shall be entitled to receive their pro rata share in the all the remainder of the net profits (once all distributions on the other Classes of Shares have been made).

In any year in which the Company resolves to not make dividend distributions, amounts corresponding to the dividends which would have been distributed to the Shareholders shall be carried forward to the following financial year and shall, subject to net profits, accumulate each financial year until such year in which the Company resolves to make dividend distributions at which time the total accrued dividends shall be distributed to the Shareholders in the proportions set out above.

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends to the Shareholders. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

## Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 32. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Board of Directors or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders, who will determine their powers and their compensation.

In case of liquidation, all assets and cash of the Company shall be applied in the following order of priority:

- (i) first, to the creditors (whether by payment or the making of reasonable provision for payment thereof) for all the Company's debts and liabilities;
- (ii) second, to the Shareholders so as to return the equivalent of the paid in share capital on all Shares to their holders;
- (iii) third, to the Shareholders to the extent and in consideration of such Classes of Shares which are still in issue at the time of the liquidation, according to the rules of priority and proportions set out in Article 31 for the appropriation of profits.

### Chapter VII. - Applicable law

**Art. 33. Applicable Law.** All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

### Chapter VIII. Definitions

“Affiliate” means, in relation to a person (including, without limitation, a person which is a unit trust, investment trust, limited partnership or general partnership):

- (a) any general partner, trustee or Nominee of that person or of any fund invested (directly or indirectly) in that person;
- (b) any manager or adviser or limited partner of that person or of any fund invested (directly or indirectly) in that person;
- (c) any other fund or company (including, without limitation, any unit trust, investment trust, limited partnership or general partnership) which is advised by, or the assets of which are managed (whether solely or jointly with others) from time to time by the same person as advises or manages any fund invested (directly or indirectly) in that person; or
- (d) any other fund or company (including, without limitation, any unit trust, investment trust, limited partnership or general partnership) of which that person (or any fund invested (directly or indirectly) in that person), or a general partner, trustee, Nominee, manager or adviser of any fund invested (directly or indirectly) in that person, is a general partner, trustee, Nominee, manager or adviser;

“Articles of Incorporation” means the present articles of incorporation;

“Associated Company” means, in relation to a person, any holding company, subsidiary or subsidiary undertaking or any other subsidiaries or subsidiary undertakings of any such holding company, in each case of such person;

“Associated Transferee” has the meaning set out in Article 8.2;

“Associated Transferor” has the meaning set out in Article 8.2;

“Auditors” means the auditors of the Company, being one of PricewaterhouseCoopers, Ernst & Young, KPMG or Deloitte & Touche or their legal successors or any other firm as appointed by the Shareholders;

“Board of Directors” means the board of directors of the Company;

“Business” means the business carried on by the Group from time to time;

“Business Day” means a day which is not a Saturday or Sunday or a bank or public holiday in Luxembourg or the United Kingdom;

“Class” has the meaning set out in Article 5;

“Class A Director” means a Director appointed by the Shareholders in accordance with Article 10.2;

“Class B Director” means a director, being a resident of Luxembourg, appointed in accordance with Article 10.2;

“Class A Ordinary Shares” has the meaning set out in Article 5;

“Class B Ordinary Shares” has the meaning set out in Article 5;

“Class C Ordinary Shares” has the meaning set out in Article 5;

“Class D Ordinary Shares” has the meaning set out in Article 5;

“Class E Ordinary Shares” has the meaning set out in Article 5;

“Class F Ordinary Shares” has the meaning set out in Article 5;

“Class G Ordinary Shares” has the meaning set out in Article 5;

“Class H Ordinary Shares” has the meaning set out in Article 5;

“Class I Ordinary Shares” has the meaning set out in Article 5;

“Class J Ordinary Shares” has the meaning set out in Article 5;

“Control” means:

- (a) the power (whether by way of ownership of shares, proxy, contract, agency or otherwise) to:
  - (i) cast, or control the casting of, more than 50 per cent. of the maximum number of votes that might be cast at a general meeting of the Company; or
  - (ii) appoint or remove all, or the majority, of the directors or other equivalent officers of the Company; or

(iii) give directions with respect to the operating and financial policies of the Company with which the directors or other equivalent officers of the Company are obliged to comply; and/or

(b) the holding beneficially of more than 30 per cent. of the issued share capital of the Company (excluding any part of that issued share capital that carries no right to participate beyond a specified amount in a distribution of either profits or capital);

“Economic Value Principle” means the principle that any payment in respect of any debt instrument shall not be paid to the holders of debt instruments unless and to the extent that a proportionate amount shall be paid on the Ordinary Shares to the holders of such Ordinary Shares, pro rata, and in proportion to their paid-up value as if the Ordinary Shares and debt instruments for the purposes of this economic value principle were one single instrument entitling holder to the same return;

“Encumbrance” means any claim, charge, mortgage, lien, option, equity, power of sale, hypothecation, usufruct, retention of title, right of pre-emption, right of first refusal or other third party rights or security interest of any kind or an agreement, arrangement or obligation to create any of the foregoing;

“Group” means the Company and its subsidiaries and subsidiary undertakings from time to time;

“Group Company” means any member of the Group;

“Industry Competitor” means any person or entity (or any of its Affiliates or Associated Companies) which is a trade competitor with operations in Spain of a member of the Group and any controlling shareholder of a trade competitor of a member of the Group provided that, for the avoidance of doubt, this shall not include any person or entity (or any of its Affiliates or Associated Companies) which is a bank, financial institution or trust, fund or other entity which is regularly engaged in or established for the purpose of making, purchasing or investing in loans, securities or other financial assets.

“Laws” has the meaning set out in Article 1;

“Legal Reserve” has the meaning set out in Article 31;

“Nominee” means in respect of any person, a nominee or a custodian or similar representative (under the laws of any jurisdiction) of that person;

“Observer” means any observer to the Board appointed pursuant to Article 13.4;

“Par Shareholder” means, subject to any shareholders’, investment or other agreement, as amended from time to time, that the Company may be a party to, a person who is a Shareholder who is also a lender as further set out in any shareholders’, investment or other agreement, as amended from time to time, that the Company may be a party to;

“Persons Acting in Concert” means a group of persons who, pursuant to an agreement or understanding (whether formal or informal), actively co-operate, either directly or indirectly, to obtain or consolidate direct or indirect Control of the Company;

“Prospective Purchaser” has the meaning given to it in Article 13.6;

“Replacement Director” has the meaning given to it in Article 13.3;

“Reserved Matters” has the meaning set out in Article 13.6;

“Reserved Super-Majority Matters” has the meaning set out in Article 13.6;

“Sell”, in the context of Shares or any interest in the Shares, means any of the following: (a) sell, assign, transfer or otherwise dispose of, or grant any option over, any such shares or any interest in such shares; (b) create or permit to subsist or the enforcement of any Encumbrance over such shares or any interest in such shares; (c) enter into any agreement in respect of the votes or any other rights attached to any such shares; or (d) renounce or assign any right to receive any such shares or any interest in such shares and “Sold” shall be construed accordingly;

“Senior Facilities Claim” means amounts owing by any Group Company to the Shareholders pursuant to any agreements that have been entered into from time to time;

“Shares” means the shares of €0.001 each in the share capital of the Company;

“Shareholder” means a holder of Shares;

“Stapled Facilities Participations” means the lenders’ participation in any amount owing by any Group Company to the Shareholders pursuant to any agreements that have been entered into from time to time to the extent such Shareholders’ holding of Shares are attributable to those participations;

“Stapled Transferee” has the meaning set out in Article 8.1;

“Stapled Transferor” has the meaning set out in Article 8.1;

“Tag Closing Date” has the meaning set out in Article 9;

“Tag Notice” has the meaning set out in Article 9;

“Tag Offer” has the meaning set out in Article 9;

“Tag Trigger Shareholder” has the meaning set out in Article 9;

“Tagging Shareholder” has the meaning set out in Article 9; and

“Valuer” has the meaning set out in Article 9.”

#### *Eighth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to increase the number of the Company's directors to three (3), to confirm the appointment of Mr Martinus Cornelis Johannes Weijermans as class B director and to appoint Mr Robert Van „t Hoeft and Mr Javier Pérez de Leza Eguiguren as new class B directors of the Company.

#### *Ninth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to remove EQ Audit S.à r.l., as statutory auditor of the Company, to grant full discharge to it for the performance of its duties as far as legally possible and to resolve again on the said discharge at the time the annual general meeting will approve the next annual accounts and to appoint ERNST & YOUNG, a société anonyme having its registered office at 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, under number B 47.771 as new statutory auditor in replacement of EQ Audit S.à r.l. with immediate effect.

Nothing else being on the agenda, the meeting was adjourned at 12.40 p.m..

#### *Expenses*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.-).

The undersigned notary, who knows and speaks English, stated that on request of the appearing persons, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le troisième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Rex Parent S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 1<sup>er</sup> juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1550 du 13 juillet 2011, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 161899 (la "Société"). Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 12.15 heures sous la présidence de Monsieur Willem-Arnoud van Rooyen, employé privé, domicilié professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Monsieur Federico Papan-drea, employé privé, domicilié professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Madame Liga Jakusenoka, employée privée, domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Réduction de la valeur nominale des actions de la Société d'un centime d'euro (EUR 0,01) à zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001).

2. Requalification des trois millions cent mille (3.100.000) actions avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune de la Société en trente-et-un millions (31.000.000) actions avec une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001).

3. Création de dix (10) catégories d'actions, les actions ordinaires de catégorie A, les actions ordinaires de catégorie B, les actions ordinaires de catégorie C, les actions ordinaires de catégorie D, les actions ordinaires de catégorie E, les actions ordinaires de catégorie F, les actions ordinaires de catégorie G, les actions ordinaires de catégorie H, les actions ordinaires de catégorie I et les actions ordinaires de catégorie J ayant les droits et obligations tels que prévus suite à la refonte des statuts de la Société tel qu'indiqué sous le point 7 de cet ordre du jour.

4. Requalification des trente-et-un millions (31.000.000) actions avec une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001) chacune de la Société en trente-et-un millions (31.000.000) actions ordinaires de catégorie A avec une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001).

5. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinq cents euros (EUR 500,-) afin de le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) à un montant de trente-et-un mille cinq cents euros (EUR

31.500,-) en émettant quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie B, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie C, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie D, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie E, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie F, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie G, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie H, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie I et cent soixante-huit mille (168.000) actions ordinaires de catégorie J, ces actions ayant chacune une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001) et les droits et privilèges tels que prévus dans la refonte envisagée des statuts de la Société comme indiquée au point 7 de l'ordre du jour.

6. Acceptation de la souscription par International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. des quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie B, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie C, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie D, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie E, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie F, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie G, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie H, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie I et cent soixante-huit mille (168.000) actions ordinaires de catégorie J et paiement intégral de ces nouvelles actions par apport en numéraire de la valeur nominale de ces nouvelles actions.

7. Refonte complète des statuts de la Société, laquelle refonte, en sus du reflet des résolutions adoptées conformément aux points 1 à 6 de l'ordre du jour, consistera entre autres à adopter l'objet social suivant:

«La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.»

8. Augmentation du nombre des administrateurs de la Société à trois (3), confirmation de la nomination de M. Martinus Cornelis Johannes Weijermans en tant qu'administrateur de catégorie B de la Société et nomination de M. Robert Van 't Hoef et M. Javier Pérez de Leza Eguiguren en tant que nouveaux administrateurs de catégorie B de la Société.

9. Révocation du mandat de EQ Audit S.à r.l. en tant que commissaire de la Société et nomination avec effet immédiat de Ernst & Young S.A. en tant que commissaire en remplacement de EQ Audit S.à r.l'.

10. Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les membres du bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de réduire la valeur nominale des actions de la Société d'un centime d'euro (EUR 0,01) à zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001).

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de requalifier les trois millions cent mille (3.100.000) actions avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune de la Société en trente-et-un millions (31.000.000) actions avec une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001).

#### Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de créer dix (10) catégories d'actions, les actions ordinaires de catégorie A, les actions ordinaires de catégorie B, les actions ordinaires de catégorie C, les actions ordinaires de catégorie D, les actions ordinaires de catégorie E, les actions ordinaires de catégorie F, les actions ordinaires de catégorie G, les actions ordinaires de catégorie H, les actions ordinaires de catégorie I et les actions ordinaires de catégorie J ayant les droits et obligations tels que prévus suite à la refonte des statuts de la Société.

#### Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de requalifier les trente-et-un millions (31.000.000) actions avec une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001) chacune de la Société en trente-et-un millions (31.000.000) actions ordinaires de catégorie A avec une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001).

#### Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq cents euros (EUR 500,-) afin de le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) à un montant de trente-et-un mille cinq cents euros (EUR 31.500,-) en émettant quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie B, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie C, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie D, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie E, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie F, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie G, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie H, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie I et cent soixante-huit mille (168.000) actions ordinaires de catégorie J, ces actions ayant chacune une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001) et les droits et privilèges tels que prévus dans la refonte envisagée des statuts de la Société.

#### Sixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'accepter la souscription par INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. des quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie B, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie C, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie D, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie E, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie F, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie G, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie H, quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de catégorie I et cent soixante-huit mille (168.000) actions ordinaires de catégorie J et le paiement intégrale de ces nouvelles actions par apport en numéraire de la valeur nominale de ces nouvelles actions.

#### Septième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de refondre les statuts de la Société qui seront dorénavant rédigés comme suit:

### «Chapitre I<sup>er</sup> . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

**1. Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes une société anonyme (la «Société») régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (les «Lois») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un Actionnaire unique, propriétaire de la totalité des Actions, ou plusieurs Actionnaires.

La Société adopte la dénomination Rex Parent S.A.

**2. Siège Social.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand Duché du Luxembourg ou à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Conseil d'Administration.

**3. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.



La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

#### **4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts pour toute modification des Statuts, et conformément à l'article 32 des Statuts, sans préjudice des dispositions impératives des Lois.

## **Chapitre II. - Capital, Actions**

**5. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à trente-et-un mille cinq cents euros (EUR 31.500,-) divisé en:

(i) trente-et-un millions (31.000.000) actions ordinaires de Catégorie A (les «Actions Ordinaires de Catégorie A»),  
(ii) quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de Catégorie B (les «Actions Ordinaires de Catégorie B»),

(iii) quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de Catégorie C (les «Actions Ordinaires de Catégorie C»),

(iv) quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de Catégorie D (les «Actions Ordinaires de Catégorie D»),

(v) quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de Catégorie E (les «Actions Ordinaires de Catégorie E»),

(vi) quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de Catégorie F (les «Actions Ordinaires de Catégorie F»),

(vii) quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de Catégorie G (les «Actions Ordinaires de Catégorie G»),

(viii) quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de Catégorie H (les «Actions Ordinaires de Catégorie H»),

(ix) quarante-et-un mille cinq cents (41.500) actions ordinaires de Catégorie I (les «Actions Ordinaires de Catégorie I»),

(x) cent soixante-huit mille (168.000) actions ordinaires de Catégorie J (les «Actions Ordinaires de Catégorie J»),  
ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les Actions Ordinaires de Catégorie A, les Actions Ordinaires de Catégorie B, les Actions Ordinaires de Catégorie C, les Actions Ordinaires de Catégorie D, les Actions Ordinaires de Catégorie E, les Actions Ordinaires de Catégorie F, les Actions Ordinaires de Catégorie G, les Actions Ordinaires de Catégorie H, les Actions Ordinaires de Catégorie I et les Actions Ordinaires de Catégorie J seront individuellement nommées comme une «Action», et collectivement, les «Actions».

Les détenteurs d'Actions sont dénommés individuellement un «Actionnaire» et collectivement les «Actionnaires».

Les droits et obligations inhérents aux Actions sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi pour des raisons comptables sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les Actions en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des Actions que la Société a rachetées à ses Actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux Actionnaires ou pour affecter des fonds à la Réserve Légale.

#### **6. Actions.** Chaque Action donne le droit à une voix.

Les Actions seront nominatives.

Chaque Action est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-proprétaires d'Actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur Actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Un registre des actionnaires et tous procès verbal d'assemblées et résolutions seront tenus au siège social. Le registre d'Actionnaires contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre et de la catégorie (s'il y en a) de ses Actions, l'indication des paiements effectués sur ces Actions ainsi que les cessions des Actions avec leur date. Chaque Actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des Actions nominatives résultera

des inscriptions dans le registre des Actionnaires. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des Actionnaires seront délivrés aux Actionnaires à leur demande. La Société peut émettre des certificats d'Actions nominatives multiples.

La propriété d'une Action emporte de plein droit acceptation des Statuts et des résolutions adoptées par l'assemblée générale des Actionnaires.

**7. Acquisition d'Actions Propres.** La Société peut acheter ses propres Actions. L'achat et la détention de ses propres Actions seront effectués en conformité avec les conditions et limites établies par les lois et par les Statuts et en tenant dûment compte de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie.

## **8. Cession d'Actions.**

### **8.1 Cessions Conditionnelles**

Un Actionnaire ne peut pas Céder ses Actions de quelconque Catégorie, ou tout droit relatif à ses Actions de quelconque Catégorie, sans:

8.1.1 qu'un nombre égal d'Actions de chacune des autres Catégories détenues par un tel Actionnaire ne soit Cédé en même temps à l'acquéreur des Actions;

8.1.2 que cet Actionnaire (le «Cédant Lié») ne Cède en même temps à l'acquéreur des Actions (le «Cessionnaire Lié») (ou à une Société Associée du Cessionnaire Lié) une partie:

(i) des Participations Liées à la Créance détenue par le Cédant Lié ou par toute Société Associée d'un tel Cédant Lié qui a acquis de telles Participations Liées à la Créance en vertu de tout arrangement contractuel conclu en ce but;

(ii) lorsque des Actions ont été transférées à une Société Associée à un Actionnaire sans qu'une partie des Participations Liées à la Créance n'ait été transférées conformément à l'article 8.2 ci-dessous, les Participations Liées à la Créance détenue par le Cédant Lié et la Société Associée du Cessionnaire Lié concerné; ou

(iii) lorsque les Participations Liées à la Créance ont été transférées à une Société Associée du Cédant Lié, conformément aux dispositions de la Créance Senior, les Participations Liées à la Créance détenue par le Cédant Lié et la Société Associée du Cessionnaire Lié concerné,

égale à la détention des Actions Cédées.

8.1.3 L'acquéreur des Actions Cédées n'est pas un Concurrent du Secteur d'Activités sauf si une telle Cession est approuvée à l'avance conformément aux dispositions de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie.

Sans préjudice des dispositions de l'Article 9, aucune cession ne devrait résulter en un Actionnaire (ensemble avec ses Sociétés Associées et Affiliées respectives) détenant plus de 9,99 pour cent des Actions. Toute cession envisagée qui résulterait en un Actionnaire détenant plus de 9,99 pour cent des Actions sera néant et aucune inscription reflétant la cession ne devra être reflétée dans le registre d'Actionnaires. Après le 31 décembre 2011, et conformément aux dispositions de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie, tout Actionnaire pourra proposer par notification écrite à la Société la révocation ou la modification de la restriction de 9,99 pour cent susmentionnée. La révocation ou la modification envisagée devra être approuvée par une majorité des votes exprimés par les Actionnaires, tel que décrit à l'Article 13.6.

### **8.2 Cessions Autorisées aux Sociétés Associées**

Nonobstant la restriction prévue à l'Article 8.1.2., un Actionnaire (le «Cédant Associé») peut à tout moment transférer tout (mais pas seulement une partie de) ses Actions à une Société Associée (le «Cessionnaire Associé»), sous réserve que:

8.2.1 Le Cédant Associé (mais pas un cédant subséquent dans une série de transferts à des Sociétés Associées au Cédant conformément à cet Article 8.2) demeure, jusqu'au moment où ladite Participation Liée à la Créance ait été transférée au Cessionnaire Associé ou à un cessionnaire subséquent des Actions transférées, partie à tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société pourra être partie, et reste conjointement et solidairement obligé avec le Cessionnaire Associé sous ledit pacte d'actionnaires en qualité d'Actionnaire par rapport aux Actions transférées, et

8.2.2 Le Cessionnaire Associé et le Cédant Associé, fassent en sorte que le Cessionnaire Associé re-transfère ses Actions au Cédant Associé ou une autre Société Associée de ce Cédant Associé, immédiatement, s'il cesse d'être une Société Associée au Cédant Associé.

### **8.3 Modalités de Cessions**

Toute vente et/ou cession d'Actions, y inclus en vertu de l'Article 9, devra être soumise à des modalités selon lesquelles ces Actions:

8.3.1 sont cédées libres de toute Sûretés; et

8.3.2 sont cédées avec le bénéfice de tous les droits inhérents à celles-ci à la date de la cession concernée, et dans la mesure où la cession est faite en vertu de l'Article 9 les détenteurs de ces Actions ne devront pas être requis de donner des déclarations ou des garanties autres que celles en relation avec ces sujets, tel que décrit dans cet Article.

### **8.4 Inscription des cessions**

Toute cession d'actions nominatives sera inscrite dans le registre des Actionnaires par une déclaration de cession, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir ainsi que conformément aux règles relatives aux cessions de créances définies à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois.

De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des Actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

Les Actionnaires peuvent convenir de conditions additionnelles à celles expressément prévues par les présent Statuts pour les cessions d'Actions (ou de droits relatifs aux Actions), par écrit, consignées dans un pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat de sorte que, sans limitation, toute cession autorisée par les présents Statuts à laquelle des droits de cessions ou d'achat forcé s'appliqueraient, doivent se conformer à ces conditions additionnelles et tous les Actionnaires seront présumé avoir renoncé au bénéfice des droits d'achat forcé dans un tel cas.

La Société est en droit de refuser d'inscrire toute cession d'Actions sauf si elle est réalisée conformément avec les Statuts et conformément aux conditions de tout pacte d'Actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat auxquels la Société est partie (de temps à autre).

**9. Achat Forcé.** Nonobstant l'Article 8.1.3, lorsque une cession envisagée d'Actions (que ce soit lors d'une transaction unique ou lors d'une série de transactions liées) par une personne ou des personnes (ensemble, les «Actionnaires Déclencheurs de l'Achat Forcé») résulterait, si enregistrée, en une personne (ensemble avec ses Sociétés Associées et Affiliées et Personnes Agissant de Concert) ou personnes (ensemble avec ses Sociétés Associées et Affiliées) (chacun étant un «membre du groupe d'Achat») détenant cinquante pour cent (50%) ou plus des Actions émises, la cession d'Actions envisagée ne peut pas être effectuée ou enregistrée dans le registre des Actionnaires de la Société à moins que:

(i) les membres du groupe d'achat aient fait une offre (l'«Offre d'Achat Forcé») à chaque autre Actionnaire (autres que les Actionnaires Déclencheurs de l'Achat Forcé) d'acheter toutes les Actions et la Participation Liée à la Créance détenues par ces Actionnaires (ou leurs Sociétés Associées) selon les modalités indiquées ci-dessous; et

(ii) les conditions suivantes relatives à cette Offre d'Achat Forcé aient été respectées:

(a) L'Offre d'Achat Forcé devra être ouverte pour acceptation (sous réserve du respect de l'article 8.1.1. concernant certaines ou toutes les Actions détenues par chaque Actionnaire) pendant pas moins de dix (10) Jours Ouvrables, et devra être réputée comme ayant été rejetée si non-acceptée conformément avec ses termes et dans la période pendant laquelle elle est ouverte pour acceptation;

(b) La contrepartie pour chaque Action et la Participation Liée à la Créance y associée, sera en numéraire et selon des modalités financières pas moins favorables pour chaque Action et la Participation Liée à la Créance y associée, que pour les Actions et la Participation Liée à la Créance y associée, dont la cession envisagée a déclenché l'Offre d'Achat Forcé (ou, si plus favorable, les modalités financières de tout autre achat d'Actions et la Participations Liée à la Créance y associée par tout membre du groupe d'achat dans les trois (3) mois précédents), et l'Offre d'Achat Forcé devra inclure tous les détails de toutes les conditions convenues entre les Actionnaires Déclencheurs de l'Achat Forcé et les acheteurs envisagés en relation avec la cession proposée. Lorsque la contrepartie reçue ou devant être reçue par les Actionnaires Déclencheurs de l'Achat Forcé (ou payée sous ces dispositions d'achat) inclut une contrepartie non-numéraire et que tout autre Actionnaire croit que l'Offre d'Achat Forcé a des modalités financières moins favorables que les modalités reçues ou devant être reçues par les Actionnaires Déclencheurs de l'Achat Forcé (ou payée sous ces dispositions d'achat), cet Actionnaire peut, dans les cinq (5) Jours Ouvrables de la réception ou de la réception réputée de l'Offre d'Achat Forcé, par notification écrite à la Société requérir que la Société soumette le sujet à une société d'audit internationale indépendante et réputée ou à une société en conseil financier qui ne sont pas des Auditeurs (l'«Evalueur») (copiant cette notification à la Société, aux Actionnaires Déclencheurs de l'Achat Forcé, aux autres Actionnaires et aux acheteurs envisagés) qui devra agir en qualité d'expert et non en qualité d'arbitre et dont la détermination sur le sujet devra, sauf en cas d'erreur manifeste, être finale et contraignante à l'égard de toutes les parties concernées (et devra automatiquement amender l'Offre d'Achat Forcé à toutes les parties, qui devront avoir dix (10) Jours Ouvrables de plus à partir de la notification de la décision de l'expert concerné pour accepter l'Offre d'Achat Forcé);

(c) Elle devra inclure une obligation prise par les membres du groupe acquéreur qu'ils n'ont pas conclu (ni ne concluront) des modalités plus favorables en termes de contrepartie ni n'ont convenu (ni ne conviendront) des modalités plus favorables en termes de contrepartie avec tout autre détenteur pour l'achat d'Actions ou de Participation Liée à la Créance;

(d) Tout Actionnaire et toutes Sociétés Associées concernées (sauf pour les Actionnaires Déclencheurs de l'Achat Forcé) qui souhaite céder ses Actions et sa Participation Liée à la Créance aux acheteurs envisagés en exécution des termes de l'Offre d'Achat Forcé (un «Actionnaire Déclenchant la Sortie de l'Achat Forcé») devra signifier la notification aux acheteurs envisagés, avec une copie à la Société (la «Notification d'Achat Forcé») à tout moment avant que l'Offre d'Achat Forcé ne cesse d'être ouverte pour acceptation (la «Date de Clôture de l'Achat Forcé»);

(e) Aucun Actionnaire Déclenchant l'Achat Forcé ne devra être obligé de donner des garanties, indemnités ou justifications lors de la vente des Actions ou de la Participation Liée à la Créance;

(f) La réalisation de la cession de toutes Actions et de Participation Liée à la Créance par les Actionnaires Déclencheurs de l'Achat Forcé et les Actionnaires Déclenchant l'Achat Forcé doit être simultanée.

(iii) Étant précisé que «contrepartie» pour le sens de l'Article 9 (ii)(b) devra être considérée comme signifiant la valeur ou la valeur nette de la contrepartie indépendamment de la nature de la contrepartie.

(iv) Si une Notification d'Achat Forcé est signifiée, la Société devra, sous réserve de l'Article 9 (ii)(f) ci-dessus, et de la satisfaction ou renonciation de/à toutes les conditions convenues entre les Actionnaires Déclencheurs de l'Achat Forcé et l'acheteur envisagé en relation avec la cession d'Actions envisagée qui a déclenché l'Offre d'Achat Forcé, déterminer le moment et le lieu où toute vente et achat des Actions et de la Participation Liée à la Créance des Actionnaires Déclenchant l'Achat Forcé doivent être complétés, et après quoi les Actionnaires Déclenchant l'Achat Forcé devront recevoir la contrepartie due pour leurs Actions et la Participation Liée à la Créance sous réserve que ces Actions et la Participation Liée à la Créance soient cédées à l'acheteur envisagé.

(v) Si un Actionnaire Déclenchant l'Achat Forcé ne cède pas les Actions et la Participation Liée à la Créance enregistrées en son nom, l'Offre d'Achat Forcé devra être réputée être irrévocablement retirée à cet Actionnaire Déclenchant l'Achat Forcé et il sera réputé avoir renoncé, avec effet immédiat, à tous les droits dont il jouissait en relation avec l'Offre d'Achat Forcé.

### Chapitre III. - Conseil d'administration, Commissaires

#### 10. Conseil d'Administration.

##### 10.1 Nombre et Identité des Administrateurs

La Société est gérée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, lesquels n'auront pas besoin d'être Actionnaires (le «Conseil d'Administration»). Si et aussi longtemps que la Société ne comptera qu'un (1) Actionnaire, le Conseil d'Administration pourra être composé d'un (1) seul membre.

##### 10.2 Élection des Administrateurs

Les membres du Conseil d'Administration seront élus comme suit:

(i) deux (2) administrateurs de Catégorie A devront être élus à partir d'une liste de candidats proposés par un agent de recrutement professionnel engagé par le Groupe (les «Administrateurs de Catégorie A»); et

(ii) un (1) administrateur de Catégorie B devra être élu à partir d'une liste de candidats proposés par l'agent de domiciliation de la Société (l'«Administrateur de Catégorie B»).

Par dérogation aux paragraphes précédents, lorsque moins de deux (2) Administrateurs de Catégorie A ont été élus de sorte qu'il n'y aurait qu'un ou deux membres seulement au Conseil d'Administration un ou deux Administrateurs de Catégorie B supplémentaire pourront être élus pro tempore.

Les membres du Conseil d'Administration seront élus et révoqués par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat qui ne peut excéder six (6) années.

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, les membres restants du Conseil d'Administration peuvent élire par cooptation un nouvel Administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires, qui devra ratifier cette cooptation ou élire un nouveau membre du Conseil d'Administration.

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration en qualité d'Administrateur de Catégorie A, nonobstant la proposition de nomination d'un agent de recrutement professionnel conformément aux paragraphes ci-dessus et nonobstant des dispositions de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie, soit:

(i) tout Actionnaire détenant, au total, plus de quinze pour cent (15%) ou plus des Actions émises, ou

(ii) un groupe d'Actionnaires détenant ensemble, au total, quinze pour cent (15%) ou plus des Actions émises, peut proposer la nomination d'un Administrateur de Catégorie A.

Toute proposition de nomination d'une personne en qualité d'Administrateur de Catégorie A conformément aux présents Statuts est subordonnée à la communication écrite par cette personne à la Société de tout mandat, contrat de travail, association, relation commerciale ou autre relation économique avec un Actionnaire ou ses Affiliés ou ses Sociétés Associées, dont il aurait raisonnablement connaissance, laquelle relation pourrait être considérée comme pertinente au regard de la décision de vote dudit Actionnaire sur la nomination de l'Administrateur considéré. La Société doit communiquer toute information reçue aux Actionnaires avant tout vote.

A aucun moment, la composition de tout Conseil d'Administration ne devra être telle qu'une majorité du Conseil d'Administration soit composée de personnes physiques résidentes dans une seule juridiction autre que Luxembourg.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une décision adoptée par l'assemblée générale des Actionnaires.

Les Actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

##### 10.3 Révocation des Administrateurs

Soit:

(i) tout Actionnaire détenant, au total, plus de quinze pour cent (15%) ou plus des Actions émises, ou

(ii) un groupe d'Actionnaires détenant ensemble, au total, quinze pour cent (15%) ou plus des Actions émises, peut proposer la révocation d'un Administrateur en notifiant par écrit la Société.

La révocation des Administrateurs proposée conformément au présent Article 10.3 doit être approuvée par plus de cinquante pour cent (50%) des votes exprimés, au total, par les Actionnaires à l'assemblée générale des Actionnaires.

**11. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des Actionnaires ou au(x) commissaires(s) relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

## **12. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société.**

### 12.1 Représentation générale de la Société

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux (2) membres du Conseil d'Administration.

Toutefois, s'il y a des Administrateurs de Catégorie A et des Administrateurs de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un (1) Administrateur de Catégorie A et d'un (1) Administrateur de Catégorie B. La Société sera également engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

### 12.2 Délégation de Pouvoirs

Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société dans le cadre de cette gestion journalière à une ou plusieurs personnes ou comités de son choix.

Le Conseil d'Administration peut également déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son choix.

La rémunération et les autres avantages accordés au(x) personne(s) auxquelles la gestion journalière a été confiée devront être rapportés annuellement par le Conseil d'Administration à l'assemblée générale des actionnaires.

## **13. Réunions du Conseil d'Administration.**

### 13.1 Bureau des réunions du Conseil d'Administration

Les Administrateurs de Catégorie A (ou s'il n'en a pas, les Administrateurs) peuvent nommer un d'eux comme président (le «Président»).

Lorsque le poste de Président est vacant, un candidat parmi les Administrateurs de Catégorie A (ou s'il n'en a pas, les Administrateurs) doit être proposé au poste de Président. Sa nomination se fera de la même manière que celle décrite à l'Article 10.2. Le Conseil d'Administration peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même membre du Conseil d'Administration et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration (le «Secrétaire»).

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence le Conseil d'Administration désignera un autre Administrateur de Catégorie A (ou s'il n'en a pas, les Administrateurs) comme président pro tempore par un vote à la majorité des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. Le Président a une voix prépondérante.

### 13.2 Convocation et ordre du jour des réunions du Conseil d'Administration

Tout Administrateur peut convoquer à tout moment une réunion du Conseil d'Administration.

Une convocation écrite devra être transmise, dix (10) Jours Ouvrables au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil d'Administration, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, à moins qu'en cas d'urgence:

(i) au moins deux (2) Administrateurs de Catégorie A (ou, lorsque'il y a seulement un (1) Administrateur de Catégorie A en fonction, un (1) Administrateur de Catégorie A ou s'il n'y en a pas, cet Article 13.2 (i) ne s'appliquera pas) sont d'accord pour une période de préavis plus courte qui ne peut pas être plus courte que quarante-huit (48) heures; et

(ii) la période de préavis plus courte soit notifiée à tous les administrateurs.

La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil d'Administration. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil d'Administration.

Dans les trois (3) Jours Ouvrables (ou en cas d'urgence dans les vingt-quatre (24) heures) de la date de réception d'une telle convocation, tout Administrateur peut proposer l'inscription d'un point à l'ordre du jour ensemble avec la résolution afférente à proposer à ce Conseil d'Administration.

Au moins (2) Jours Ouvrables avant une réunion (ou en cas d'urgence dans les douze (12) heures), un ordre du jour raisonnablement détaillé devra être donné à tous les Administrateurs qui devra:

(i) spécifier si des Sujets Réservés ou des Sujets Super Réservés ont à être considérés; et

(ii) être accompagné de tous les documents concernés.



Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront normalement et la majorité se tiendra à Luxembourg mais elles pourront être tenues à tout autre endroit (autre que le Royaume-Uni) que le Conseil d'Administration pourra déterminer de temps à autre.

### 13.3 Présence aux réunions du Conseil d'Administration

Tout membre du Conseil d'Administration (autre qu'un Administrateur de Catégorie B) pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre membre du Conseil d'Administration comme son mandataire (un «Administrateur Remplaçant») et en délivrant une notification écrite d'une telle nomination à la Société. Tout membre du Conseil d'Administration pourra représenter un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration. Un tel Administrateur Remplaçant peut exercer les votes de l'Administrateur qui l'a nommé et ce dernier peut orienter son suppléant sur la manière d'exercer de tels votes.

Pour autant qu'une majorité des Administrateurs présents ou représentés soient physiquement présents à Luxembourg, un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion. Le Conseil d'Administration pourra déterminer toute autre règle concernant ce qui précède dans son règlement intérieur.

Dans le cas où des circonstances de force majeure empêchent le Conseil d'Administration de se réunir, une décision écrite, signée par tous les membres du Conseil d'Administration, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

### 13.4 Observateurs du Conseil

Sans préjudice des dispositions de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie, les deux Actionnaires détenant le plus important pourcentage d'Actions dans la Société pourront, sur notification préalable de la Société, nommer un Observateur chacun (qui ne pourra pas être un Administrateur) qui pourra participer aux réunions du Conseil d'Administration.

Nonobstant ce qui précède, si aucun des deux Actionnaires détenant le plus grand pourcentage d'Actions dans la Société est un Actionnaire Nominal, l'Actionnaire Nominal détenant le plus grand pourcentage d'Actions dans la Société aura le droit, après notification préalable à la Société, de nommer un Observateur (qui ne pourra pas être Administrateur) afin d'assister à la réunion du Conseil d'Administration.

Le droit d'un Observateur d'assister aux réunions du Conseil d'Administration doit être conditionné à l'exécution par cette personne d'un accord de confidentialité avec la Société au bénéfice du Groupe selon des conditions qui peuvent être raisonnablement requises par la Société pour la protection des informations et du savoir-faire confidentiels et protégés révélés à un tel Observateur dans le cadre des réunions des Conseils d'Administration pour autant que ces restrictions de confidentialité n'aient pas pour effet que l'Observateur dévoile les informations à l'Actionnaire le nommant.

Toute personne élue en tant qu'Observateur au Conseil d'Administration devra recevoir toutes les informations relatives aux réunions du Conseil d'Administration qu'un Administrateur serait en droit de recevoir, et sera en droit de recevoir ces informations (y inclus, sans limitation, les convocations des réunions) au même moment où les Administrateurs seraient en droit de les recevoir. Chaque Observateur sera en droit de participer et parler à toutes réunions du Conseil d'Administration mais ne sera pas en droit voter, ni devra-t-il être considéré comme un membre du Conseil d'Administration, ou être compté dans le quorum de toute réunion du Conseil d'Administration.

Un Observateur ne sera pas en droit de percevoir de rémunération ou de remboursement de frais en vertu de son rôle d'Observateur.

Par dérogation aux paragraphes précédents, toute personne qui est un administrateur ou un salarié d'un Concurrent du Secteur d'Activités ne pourra pas être élue en tant qu'Observateur.

### 13.5 Quorum et règles de majorité

Un quorum du Conseil d'Administration devra être la présence ou représentation d' au moins deux (2) Administrateurs de Catégorie A (ou, lorsqu'il n'y en a qu'un (1), un (1) Administrateur de Catégorie A). Si le quorum n'est pas ou plus atteint une demi-heure après l'heure de convocation à la réunion, les Administrateurs présents doivent reporter la réunion du Conseil d'Administration pour laquelle le même quorum sera requis à un lieu déterminé et à une date qui ne peut pas être moins d'une (1) semaine après la date de la réunion reportée. Une notification de la réunion reportée devra être fournie à tous les Administrateurs. Si le quorum n'est pas atteint une demi-heure après l'heure de convocation à une telle réunion reportée, les Administrateurs présents doivent reporter la réunion du Conseil d'Administration pour laquelle aucun quorum ne sera requis à un lieu déterminé et à une date qui ne peut pas être moins d'une (1) semaine après la date de la réunion reportée, une telle réunion sera considérée équivalente à un quorum lorsqu'il n'y a qu'un (1) seul Administrateur de Catégorie A qui est présent.

Lorsqu'aucun Administrateur de Catégorie A n'a été nommé, un quorum du Conseil d'Administration sera la présence ou représentation d'au moins la moitié (1/2) des membres du Conseil d'Administration en fonction.



Les décisions devront être prises par une majorité des votes des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés à une telle réunion sous réserve des autres articles des Statuts. En cas d'égalité de votes relative à une résolution, le Président aura une voix prépondérante.

### 13.6 Sujets Réservés

Aucune action ne devra être prise en relation avec les sujets suivants (les «Sujets Réservés») sans approbation préalable de cinquante virgule zéro un pour cent (50,01%) des voix exprimées par les Actionnaires:

- (i) la cession ou l'introduction en bourse de tout ou partie de la Société;
- (ii) la nomination de tout conseiller financier par la Société en relation avec une proposition de cession de tout ou partie de l'Activité (soit par voie d'une cession d'actions dans une société holding soit par voie d'une cession d'actifs et soit en une transaction soit en une série de transactions) ou l'admission à la cote sur un marché financier de renommée internationale des actions de la société tête de groupe ou d'une société holding nouvellement créée à cet effet ou la nomination de tout autre conseiller financier;
- (iii) la réalisation ou la négociation avancée par la Société, directement ou indirectement, avec un tiers intéressé par l'acquisition d'actions dans le capital de la Société ou par l'acquisition d'une partie majeure de l'Activité ou des actifs de la Société (un «Acquéreur Potentiel») ou la mise à disposition par la Société de toute information substantielle sur la Société à un Acquéreur Potentiel;
- (iv) l'emprunt, la création de sûretés sur des actifs par la Société, autrement que dans le cadre de la Créance Senior, sous réserve de toutes exceptions telles que décrites dans les dispositions relatives à tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie.
- (v) la nomination ou la révocation de tout administrateur de la Société;
- (vi) la conclusion, résiliation, résolution ou retrait par/de la Société de tout co-investissement, consortium, partnership, ou tout arrangement similaire;
- (vii) toute acquisition ou cession de tout actif substantiel autre qu'en vertu de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie;
- (viii) la conclusion par la Société de toute transaction avec une personne liée à un investisseur, autrement qu'à des conditions normales et équitables;
- (ix) le changement d'activité de la Société en vue d'exercer une activité autre que celle d'une société holding; et
- (x) la cession d'Actions à un Concurrent du Secteur d'Activités.

Nonobstant les dispositions de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie, aucune action ne devra être prise en relation avec les sujets suivants (les «Sujets Réservés») sans approbation préalable de soixante-six deux tiers pour cent (66 2/3%) des voix exprimées par les Actionnaires:

- (i) la variation, la création, l'augmentation, la restructuration, la consolidation, la subdivision, la conversion, la réduction, le rachat, le remboursement, le changement de désignation ou autre altération du capital social émis ou d'emprunt de la Société ou la variation, la modification, l'abrogation ou la cession de tous droits inhérents au capital social ou au capital d'emprunt sauf, dans chaque cas, tel que les Statuts le prévoient expressément ou par tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie.
- (ii) la conclusion ou la création par la Société de tout contrat, arrangement, ou obligation impliquant la création, l'allocation, l'émission, le transfert, le rachat ou remboursement de, ou le consentement au droit d'une personne (conditionnel ou pas) à exiger la création, l'allocation, l'émission, le transfert, le rachat ou remboursement d'actions dans le capital de la Société (ce qui inclus, sans limitation, une option ou droit de préemption ou conversion) sauf, dans chaque cas, lorsque les Statuts le prévoient ou par tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie.
- (iii) la réduction, la capitalisation, le remboursement ou la distribution de tout montant qui est au crédit du capital social, du compte de prime d'émission, de la réserve de capital remboursable ou de toute autre réserve de la Société, ou la réduction de toute dette injustifiée par rapport aux actions non entièrement libérées de la Société;
- (iv) toutes modifications des Statuts de la Société (y inclue une modification de la dénomination sociale);
- (v) toute restructuration envisagée ou liquidation volontaire ou procédures similaires de la Société;
- (vi) toute action en vue de dissoudre ou liquider la Société, d'obtenir une décision de placement de la Société sous une procédure collective, d'inviter une personne à nommer un administrateur, mandataire ou gestionnaire de toute ou partie des activités ou actifs de la Société, de présenter une requête ou de convoquer une assemblée en vue de la déclaration de faillite ou mise en liquidation de la Société, de mise en redressement ou de placer la Société sous une procédure similaire (y compris tout accord général avec tout créancier) ou des cas similaires ou analogues dans toute autre juridiction; et
- (vii) la proposition ou l'exécution de tout accord, arrangement, conciliation au bénéfice des créanciers de la Société en général, ou la conclusion de tout contrat pour ou lié à la renégociation, la restructuration ou le réajustement d'une part substantielle de l'endettement de la Société en raison de ou en vue d'éviter des difficultés financières ou des cas similaires ou analogues dans toute autre juridiction.

**14. Résolutions du Conseil d'Administration.** Les résolutions des Administrateurs doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le Président et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites adoptées par les Administrateurs aussi bien que les procès-verbaux de l'assemblée générale des Actionnaires, destinés à être produit en justice ou ailleurs, pourront être signés par l'Administrateur unique ou par deux (2) Administrateurs agissant conjointement.

Les résolutions adoptées par l'Administrateur unique seront consignées par écrit et signées par l'Administrateur unique.

**15. Rémunération et Dépenses.** Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des Actionnaires, les membres du Conseil d'Administration peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

**16. Conflits d'Intérêt.** Si un membre du Conseil d'Administration de la Société a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, celui-ci devra en aviser le Conseil d'Administration et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote au sujet d'une telle transaction.

Cette transaction ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur devront être portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des actionnaires dans un rapport spécial et au plus tard avant tout vote ou toute autre décision.

Si le Conseil d'Administration comprend un (1) membre unique, il suffit qu'il soit fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque: (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales; et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un membre du Conseil d'Administration ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est administrateur, associé, membre, actionnaire, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas, en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

**17. Responsabilité des Administrateurs – Indemnisation.** Les membres du Conseil d'Administration n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les membres du Conseil d'Administration sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemniserà tout membre du Conseil d'Administration, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes d'administrateur, de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société de laquelle la Société est un actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

**18. Confidentialité.** Même après la cessation de leur mandat ou fonction, tout membre du Conseil d'Administration, de même que toute personne invitée à participer à une réunion du Conseil d'Administration, et en particulier tout Observateur, ne devra pas dévoiler des informations sur la Société dont la divulgation pourrait avoir des conséquences défavorables pour celle-ci, à moins que cette révélation ne soit exigée par: (i) une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes; ou (ii) l'intérêt du public.

**19. Commissaires.** Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, devront être contrôlés par un ou plusieurs Commissaires, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires.

Le(s) Commissaire(s) seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat qui ne pourra excéder six (6) ans. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des Actionnaires.

Le(s) réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leur nombre et la durée minimum de leur mandat. Le(s) réviseur(s) d'entreprises agréé(s) pourront, selon les dispositions de la Loi Luxembourgeoise, uniquement être révoqués pour motifs graves ou d'un commun accord.

## Chapitre IV. - Assemblée générale des actionnaires

**20. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.** L'assemblée générale des Actionnaires exerce les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts et les Lois. L'Actionnaire unique exerce les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

Toute assemblée générale des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des Actionnaires.

**21. Assemblée Générale Annuelle.** L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra le premier mardi de juin, chaque année à 14.00 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier Jour Ouvrable suivant.

**22. Autres Assemblées Générales.** Le Conseil d'Administration ou le(s) Commissaire(s) (s'il y en a) peuvent convoquer des assemblées générales d'actionnaires (en plus de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires). De telles assemblées doivent être convoquées si des Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10 %) du capital social de la Société le demandent.

Les assemblées générales des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendront au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand Duché du Luxembourg et pourront se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Conseil d'Administration, le requièrent.

**23. Convocation des Assemblées Générales.** Les actionnaires se réuniront après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une convocation conformément aux Statuts ou aux Lois.

La convocation envoyée aux Actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des Actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'Actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

**24. Présence - Représentation.** Tous les Actionnaires sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale d'Actionnaires.

Un Actionnaire peut prendre part à toute assemblée générale des Actionnaires en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a besoin d'être lui-même Actionnaire. Le Conseil d'Administration peut déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation d'un Actionnaire aux assemblées générales des Actionnaires.

Les Actionnaires participant à une assemblée générale des Actionnaires par visioconférence ou toute autre méthode de télécommunication similaire permettant leur identification, seront considérés comme présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces méthodes de télécommunication doivent satisfaire à toutes les exigences techniques afin de permettre la participation effective à l'assemblée et les délibérations de l'assemblée doivent être retransmises de manière continue.

**25. Procédure.** Toute assemblée générale des Actionnaires est présidée par le Président ou par une personne désignée par le Conseil d'Administration ou, en leur absence, par l'assemblée générale des Actionnaires.

Le Président de l'assemblée générale des Actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des Actionnaires élit un (1) scrutateur parmi les Actionnaires participant à l'assemblée générale des Actionnaires.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

**26. Prorogation.** Le Conseil d'Administration peut proroger séance tenante toute assemblée générale des Actionnaires à quatre (4) semaines. Le Conseil d'Administration doit le faire sur la demande d'Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10 %) du capital émis de la Société.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà adoptée.

L'assemblée générale des Actionnaires prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les Actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

**27. Vote.** Une liste de présence indiquant le nom des Actionnaires et le nombre des Actions pour lesquelles ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des Actionnaires.

L'assemblée générale des Actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les Actionnaires sont autorisés à exprimer leurs votes au moyen de formulaires rédigés en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, ou envoyé par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, au siège social de la Société ou adressé par fax au numéro de fax du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne comporte pas l'une des mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum:

- nom et siège social et/ou résidence de l'actionnaire concerné;
- nombre total d'Actions détenues par l'Actionnaire concerné dans le capital social de la Société et, si nécessaire, le nombre d'Actions de chaque catégorie détenue par l'Actionnaire concerné dans le capital social de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale;
- indication par l'Actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'Actions pour lesquelles l'Actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée; et
- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'Actionnaire concerné.

Tout formulaire devra être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17.00) heures, heure de Luxembourg, le jour ouvrable à Luxembourg précédant immédiatement le jour de l'assemblée générale des Actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum.

Un formulaire sera considéré comme ayant été reçu:

(a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue; à l'heure de la remise;

ou

(b) s'il a été délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Lors de toute assemblée générale des Actionnaires autre qu'une assemblée convoquée en vue de la modification des statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions devront être adoptées peu important le nombre des Actions représentées, par une majorité simple des votes exprimés.

Lors de toute assemblée générale des Actionnaires, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera au moins la moitié (1/2) de toutes les actions émises. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne s'appliquera. Afin d'adopter les résolutions proposées, et sauf disposition contraire des Lois, une majorité de deux tiers (2/3) des votes exprimés par les Actionnaires présents ou représentés est exigée à cette assemblée générale.

Lorsque la résolution à adopter par l'assemblée générale est de manière é changer les droits respectifs des différentes Catégories d'Actions, la résolution doit, pour être valablement adoptée, remplir les conditions de quorum et majorité ci-dessus au niveau de chaque Catégorie, étant compris qu'une augmentation de capital ne doit pas être considérée comme modifiant les droits respectifs des différentes Catégories d'Actions quand les Actions à émettre sont des Actions d'une Catégorie existante ou ont des droits identiques à ceux d'une Catégorie existante.

Si l'approbation d'un Actionnaire est requise conformément à l'Article 13.6, 10.2 ou 10.3 et nonobstant les dispositions de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie, la Société doit obtenir l'approbation des Actionnaires de l'une ou l'autre des manières suivantes;

- lorsque l'approbation des Actionnaires est requise conformément aux Lois, en convoquant une assemblée générale des Actionnaires, soit avec la majorité prévue par les Lois, soit, si supérieure, celle prévue par les présents Statuts; ou
- dans tous les autres cas, en notifiant les Actionnaires inscrits sur le registre des Actionnaires, à la date de ladite proposition par le Conseil d'Administration, les détails sur la résolution proposée, dans un teneur raisonnablement importante pour que les Actionnaires soient en position de voter de manière éclairée sur ledit point, ensemble avec le texte de la résolution proposée. Dans ce cas, les Actionnaires seront invités à approuver ou rejeter par écrit ladite résolution. Chaque Actionnaire aura un vote par Action dont il est le détenteur. Les abstentions et les votes des Actionnaires qui ne seraient pas reçus par la Société dans les quinze (15) Jours Ouvrables suivant la date de la notification seront ignorés afin de déterminer si la majorité requise pour l'approbation de ladite résolution est atteinte.

**28. Procès-Verbaux.** Les procès-verbaux des assemblées générales des Actionnaires sont signés par les membres du bureau et peuvent être signés par tous les Actionnaires ou mandataires d'Actionnaires qui en font la demande.

## Chapitre V. - Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

**29. Exercice Social.** L'exercice social de la Société commence le premier jour de janvier de chaque année et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

**30. Approbation des Comptes Annuels.** Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels et/ou les comptes consolidés, pour approbation par les Actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et à la pratique comptable luxembourgeoise.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis à l'assemblée générale des Actionnaires pour approbation.

**31. Distribution des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 pour cent) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale») conformément à la loi. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10 pour cent) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux actionnaires, chaque action lui donnant droit à la même proportion de ces distributions.

La Société procédera à des distributions de dividendes uniquement si (i) le paiement des intérêts s'effectue selon une catégorie d'instrument de dette émise par la Société du même type de catégorie que la catégorie d'Action Ordinaire pour laquelle le paiement de dividendes est envisagé, (ii) la Société dispose de fonds suffisants pour payer à la fois le dividende envisagé sur le nombre d'Actions Ordinaires en circulation de la Société selon une catégorie déterminée et l'intérêt de l'instrument de dette en circulation de la même Catégorie et (iii) tout paiement de dividendes devra être calculé en application et en conformité avec le Principe de la Valeur Economique.

Lors de chaque année au cours de laquelle la Société décide de procéder à des distributions de dividendes, y compris sur la prime d'émission, le montant alloué à cet effet devra être réparti dans l'ordre de priorité suivant:

- les détenteurs d'Actions de Catégorie A auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à deux virgule quatre-vingt-dix pour cent (2,90%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie A; et
- les détenteurs d'Actions de Catégorie B auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à deux virgule quatre-vingt pour cent (2,80%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie B; et
- les détenteurs d'Actions de Catégorie C auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à deux virgule soixante-dix pour cent (2,70%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie C; et
- les détenteurs d'Actions de Catégorie D auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à deux virgule soixante pour cent (2,60%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie D; et
- les détenteurs d'Actions de Catégorie E auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à deux virgule cinquante pour cent (2,50%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie E; et
- les détenteurs d'Actions de Catégorie F auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à deux virgule quarante pour cent (2,40%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie F; et
- les détenteurs d'Actions de Catégorie G auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à deux virgule trente pour cent (2,30%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie G; et
- les détenteurs d'Actions de Catégorie H auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à deux virgule vingt pour cent (2,20%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie H; et
- les détenteurs d'Actions de Catégorie I auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à deux virgule dix pour cent (2,10%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie I; et
- les détenteurs d'Actions de Catégorie J auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à (i) deux pour cent (2,00%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie J ou (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres Catégories d'Actions), suivant que cette somme est la plus élevée.

Dans l'hypothèse où aucune Action de Catégorie J ne viendrait à être émise ou que toutes les Action de Catégorie J viendraient à être annulées, rachetées ou remboursées au jour de la distribution considérée, les détenteurs des Actions de Catégorie I auront droit à (i) deux virgule dix pour cent (2,10%) de la valeur nominale de leurs Action de Catégorie I ou (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres Catégories d'Actions), suivant que cette somme est la plus élevée.

Dans l'hypothèse où aucune Action de Catégorie J et I ne viendrait à être émise ou que toutes les Actions de Catégorie J et I viendraient à être annulées, rachetées ou remboursées au jour de la distribution considérée, les détenteurs d'Actions de Catégorie H auront droit à (i) deux virgule vingt pour cent (2,20%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie H ou (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres Catégories d'Actions), suivant que cette somme est la plus élevée.

Dans l'hypothèse où aucune Action de Catégorie J, I et H ne viendrait à être émise ou que toutes les Actions de Catégorie J, I et H viendraient à être annulées, rachetées ou remboursées au jour de la distribution considérée, les détenteurs d' Actions de Catégorie G auront droit à (i) deux virgule trente pour cent (2,30%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie G ou (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres Catégories d'Actions), suivant que cette somme est la plus élevée.

Dans l'hypothèse où aucune Action de Catégorie J, I, H et G ne viendrait à être émise ou que toutes les Actions de Catégorie J, I, H et G viendraient à être annulées, rachetées ou remboursées au jour de la distribution considérée, les



détenteurs d' Actions de Catégorie F auront droit à (i) deux virgule quarante pour cent (2,40%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie F ou (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres Catégories d'Actions), suivant que cette somme est la plus élevée.

Dans l'hypothèse où aucune Action de Catégorie J, I, H, G et F ne viendrait à être émise ou que toutes les Actions de Catégorie J, I, H, G et F viendraient à être annulées, rachetées ou remboursées au jour de la distribution considérée, les détenteurs d' Actions de Catégorie E auront droit à (i) deux virgule cinquante pour cent (2,50%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie E ou (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres Catégories d'Actions), suivant que cette somme est la plus élevée.

Dans l'hypothèse où aucune Action de Catégorie J, I, H, G, F et E ne viendrait à être émise ou que toutes les Actions de Catégorie J, I, H, G, F et E viendraient à être annulées, rachetées ou remboursées au jour de la distribution considérée, les détenteurs d'Actions de Catégorie D auront droit à (i) deux virgule soixante pour cent (2,60%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie D ou (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres Catégories d'Actions), suivant que cette somme est la plus élevée.

Dans l'hypothèse où aucune Action de Catégorie J, I, H, G, F, E et D ne viendrait à être émise ou que toutes les Actions de Catégorie J, I, H, G, F, E et D viendraient à être annulées, rachetées ou remboursées au jour de la distribution considérée, les détenteurs d' Actions de Catégorie C auront droit à (i) deux virgule soixante-dix pour cent (2,70%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie C ou (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres Catégories d'Actions), suivant que cette somme est la plus élevée.

Dans l'hypothèse où aucune Action de Catégorie J, I, H, G, F, E, D et C ne viendrait à être émise ou que toutes les Actions de Catégorie J, I, H, G, F, E, D et C viendraient à être annulées, rachetées ou remboursées au jour de la distribution considérée, les détenteurs d'Actions de Catégorie B auront droit à (i) deux virgule quatre-vingt pour cent (2,80%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie C ou (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres Catégories d'Actions), suivant que cette somme est la plus élevée.

Dans l'hypothèse où aucune Action de Catégorie J, I, H, G, F, E, D, C et B ne viendrait à être émise ou que toutes les Actions de Catégorie J, I, H, G, F, E, D, C et B viendraient à être annulées, rachetées ou remboursées au jour de la distribution considérée, les détenteurs des Actions de Catégorie A auront droit à (i) deux virgule quatre-vingt-dix pour cent (2,90%) de la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie A ou (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres Catégories d'Actions), suivant que cette somme est la plus élevée.

Dans une année où la Société décide de ne pas procéder à des distributions de dividendes, les montants correspondants aux dividendes qui auraient été distribués aux Actionnaires doivent être reportés à l'exercice suivant et doivent, sous réserve de bénéfices nets, être affectés à chaque exercice social jusque l'année où la Société décide de distribuer les dividendes auquel cas le total accru des dividendes sera distribué aux Actionnaires dans les proportions décrites ci-dessus.

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le Conseil d'Administration peut procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux Actionnaires. Le Conseil d'Administration déterminera le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

## Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

**32. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le Conseil d'Administration ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommée par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

En cas de liquidation, tous les actifs et liquidités de la Société seront versés dans l'ordre de priorité suivant:

(i) en premier lieu, à tous les créanciers (soit au moyen de paiements soit au moyen de provisions raisonnablement déterminées en vue de tels paiements) apparaissant au passif de la Société;

(ii) en second lieu, aux Actionnaires afin de retourner l'équivalent du montant libéré pour toutes les Actions à leurs détenteurs; et

(iii) en troisième lieu, à tous les Actionnaires dans la mesure et eu égard aux Catégories d'Actions qui seraient alors en circulation au moment de la liquidation, suivant les règles de priorité et les proportions prévues à l'Article 31 pour la répartition des profits.



## Chapitre VII. - Loi applicable

**33. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, et en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

## Chapitre VIII. - Définitions

«Acquéreur Potentiel» a la signification qui lui est donnée à l'Article 13.6;

«Actions» signifie les actions de la Société d'une valeur nominale de EUR 0,001 chacune;

«Action Ordinaire de Catégorie A» a la signification indiquée dans l'Article 5;

«Action Ordinaire de Catégorie B» a la signification indiquée dans l'Article 5;

«Action Ordinaire de Catégorie C» a la signification indiquée dans l'Article 5;

«Action Ordinaire de Catégorie D» a la signification indiquée dans l'Article 5;

«Action Ordinaire de Catégorie E» a la signification indiquée dans l'Article 5;

«Action Ordinaire de Catégorie F» a la signification indiquée dans l'Article 5;

«Action Ordinaire de Catégorie G» a la signification indiquée dans l'Article 5;

«Action Ordinaire de Catégorie H» a la signification indiquée dans l'Article 5;

«Action Ordinaire de Catégorie I» a la signification indiquée dans l'Article 5;

«Action Ordinaire de Catégorie J» a la signification indiquée dans l'Article 5;

«Actionnaires» signifie un détenteur d'Actions;

«Actionnaire Nominal» désigne sous réserve de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie, une personne qui est à la fois Actionnaire et prêteur conformément aux modalités précisées dans tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre auxquels la Société est partie.

«Activité» signifie l'activité exercée par le Groupe de temps à autre;

«Administrateur de Catégorie A» signifie un Administrateur élu par les Actionnaires conformément à l'Article 10.2;

«Administrateur de Catégorie B» signifie un Administrateur, qui est un résident à Luxembourg, élu par les Actionnaires conformément à l'Article 10.2;

«Administrateur Remplaçant» a la signification qui lui est donnée à l'Article 13.3;

«Affilié» signifie, en relation avec une personne (y inclus, sans limitation, un tel Actionnaire qui est une fiducie, une fiducie d'investissement, un commanditaire ou un commandité):

(i) tout commandité, fiduciaire, Mandataire, de cette personne ou de tout fonds investi (directement ou indirectement) dans cette personne;

(ii) tout gérant ou conseiller ou commanditaire de cette personne ou de tout fonds investi (directement ou indirectement) dans cet personne;

(iii) tout autre fonds ou société (y inclus, sans limitation, toute fiducie, tout fiducie d'investissement, tout commanditaire ou commandité) qui est conseillé par, ou dont ses actifs sont gérés (que ce soit individuellement ou conjointement avec d'autres) de temps à autre par la même personne qui conseille ou gère tout fonds investi (directement ou indirectement) dans cette personne; ou

(iv) tout autre fonds ou société (y inclus, sans limitation, toute fiducie, fiducie d'investissement, commanditaire ou commandité) dans lesquels cette personne (ou autre fond investi (directement ou indirectement) dans cette personne), ou un commandité, fiduciaire, Mandataire, de tout fonds investi (directement ou indirectement) dans cette personne, est un commandité, fiduciaire, mandataire, gestionnaire ou conseiller.

«Catégorie» a la signification indiquée dans l'Article 5.

«Cédant Associé» a la signification indiquée dans l'Article 8.2.

«Cédant Lié» a la signification indiquée dans l'Article 8.1.

«Cession» dans le contexte d'Actions ou de tout intérêt dans les Actions, signifie tout ce qui suit: (a) vendre, assigner, céder ou autrement disposer de, ou accorder toute option sur, toutes actions ou tout intérêt dans les actions; (b) créer ou permettre de subsister ou de réaliser toute Sûreté sur ces actions ou tout intérêt dans les actions; (c) entrer dans tout pacte de votation ou tout contrat relatif à tous autres droits attachés à toutes actions; ou (d) renoncer ou assigner tout droit de recevoir toutes actions ou tout intérêt dans les actions et «Cédé» doit être interprété de cette manière.

«Cessionnaire Associé» a la signification indiquée dans l'Article 8.2.

«Cessionnaire Lié» a la signification indiquée dans l'Article 8.1.

«Commissaires» signifie les commissaires de la Société, étant l'un parmi PricewaterhouseCoopers, Ernst & Young, KPMG ou Deloitte & Touche ou leurs héritiers légaux ou toute autre entreprise nommée par les Actionnaires;

«Concurrent du Secteur d'Activités» signifie toute personne ou entité (ou l'un de ses Affiliés ou Sociétés Associées) qui est un concurrent commercial d'un membre du Groupe ayant ses opérations en Espagne et tout actionnaire qui contrôle un concurrent commercial d'un membre du Groupe, sous réserve, pour écarter tout doute, que cela n'inclut

pas toute personne ou entité (ou l'un de ses Affiliés ou Sociétés Associées) qui est une banque, institution financière ou trust, fond ou une autre entité qui est régulièrement engagée ou établie dans le but de consentir, acquérir ou investir dans des prêts, titres ou autres actifs financiers;

«Conseil d'Administration» signifie le conseil d'administration de la Société;

«Contrôle» signifie;

(a) le pouvoir (par détention d'actions, procuration, contrat, mandat ou autres) de:

(i) exercer, ou contrôler l'exercice de plus de 50 pour cent du nombre total de droits de vote qui sont ordinairement exerçables dans le cadre d'une assemblée générale de la Société; ou

(ii) nommer ou révoquer tous, ou la majorité des administrateurs ou équivalents de la Société; ou

(iii) donner des instructions relatives aux politiques financières et aux affaires de la Société, auxquelles les administrateurs ou tout équivalent doivent se conformer, et/ou

(b) la détention indirecte de plus de trente pour cent (30%) du capital émis de la Société (ce qui exclut toute part du capital qui n'ouvre pas droit à participation aux dividendes ou toute autre forme de profits au-delà d'un montant spécifié).

«Créance Senior» signifie les montants dus par toute Société membre du Groupe aux Actionnaires en vertu de tous contrats qui ont été conclus de temps à autre;

«Date de Clôture de l'Achat Forcé» a la signification indiquée dans l'Article 9.1.;

«Évaluateur» a la signification indiquée dans l'Article 9.;

«Groupe» signifie la Société et ses filiales et entreprises de temps à autre;

«Jour Ouvrable» signifie un jour qui n'est pas un samedi ou un dimanche ou un jour férié au Luxembourg ou au Royaume-Uni;

«Lois» a la signification indiquée à l'Article 1<sup>er</sup> ;

«Mandataire» signifie en relation avec une personne, tout mandataire ou représentant similaire (quel que soit le droit applicable) de cette personne;

«Notification d'Achat Forcé» a la signification indiquée dans l'Article 9.1.;

«Observateur» signifie tout observateur du Conseil nommé selon l'Article 13.4;

«Offre D'Achat Forcé» a la signification indiquée dans l'Article 9.1.;

«Participations Liées à la Créance» signifie la participation du prêteur de tout montant dû par toute Société membre du Groupe aux Actionnaires selon tous contrats conclus de temps à autre, dans la mesure où de telles détentions d'Actions par les Actionnaires sont imputables à de telles participations;

«Personnes Agissant de Concert» signifie tout groupe de personnes qui, conformément à un contrat ou accord (formel ou informel), coopère activement, soit directement ou indirectement, en vue d'obtenir ou consolider directement ou indirectement le Contrôle de la Société;

«Principe de Valeur Economique» désigne le principe selon lequel tout paiement à l'égard de tout instrument de dette ne doit pas être versé aux détenteurs des instruments de dette à moins que et dans la mesure où un montant proportionnel sur les Actions Ordinaires soit versé aux titulaires de ces Actions Ordinaires, au prorata et en proportion de la valeur libérée comme si les Actions Ordinaires et les instruments de dette étaient, pour les besoins de ce principe de valeur économique un unique instrument donnant droit à son titulaire au même rendement;

«Réserve Légale» a la signification qui lui est donnée à l'Article 31;

«Sûreté» signifie toute créance, charge, hypothèque, privilège, option, titre, pouvoir de vente, nantissement, usufruit, réserve de propriété, droit de préemption ou d'autres droits des tiers ou sûretés de tout type ou un contrat, accord ou une obligation créant n'importe lequel des cas de figure mentionnés ci-avant;

«Société Associée» signifie en relation avec une personne, toute société holding, filiale, succursale, ou toute autre filiale, succursale de cette société holding, à chaque fois, de cette personne;

«Société du Groupe» signifie tout membre du Groupe;

«Statuts» signifie les présents statuts;

«Sujets Réservés» a la signification qui lui est donnée à l'Article 13.6;

«Sujets Super Réservés» a la signification qui lui est donnée à l'Article 13.6;

«Valeur de Marché» a la signification indiquée à l'Article 9.2.;

#### *Huitième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'augmenter le nombre des administrateurs de la Société à trois (3), et de confirmer la nomination de M. Martinus Cornelis Johannes Weijermans en tant qu'administrateur de catégorie B de la Société et de nommer M. Robert Van 't Hoef et M. Javier Pérez de Leza Eguiguren en tant que nouveaux administrateurs de catégorie B de la Société.

*Neuvième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de révoquer le mandat de EQ Audit S.à r.l. en tant que Commissaire de la Société et de lui accorder autant que juridiquement possible décharge complète pour la réalisation de ses obligations et de statuer à nouveau sur la dite révocation lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les prochains comptes annuels, et de nommer ERNST & YOUNG, une société anonyme, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771 en tant que nouveau Commissaire en remplacement de EQ Audit S.à r.l..

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été levée à 12.40 heures.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille huit cents euros (EUR 1.800,-).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé, avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: W.-A. van Rooyen, F. Papandrea, L. Jakusenoka, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 8 août 2011. Relation: RED/2011/1685. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 8 août 2011.

Référence de publication: 2011114813/1855.

(110131106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2011.

---

**SGBT Asset Based Funding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 144.079.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2011.

Référence de publication: 2011119573/10.

(110137327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Sixty S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.486.

*Extrait des résolutions de la réunion  
du conseil d'administration tenue le 26 juillet 2011*

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de transférer le siège social de L-1331 Luxembourg, 75, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 23 août 2011.

Pour extrait

Référence de publication: 2011119575/13.

(110136942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Guardian Financial Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 159.446.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 62310 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011119577/10.

(110136851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Softpar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 66.181.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 27 juin 2011 que:

- ont été réélus aux fonctions d'administrateur.

\* Maître Charles DURO, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle,

\* Maître Marianne GOEBEL, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle,

\* Monsieur Lionel BONIFAZZI, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

Les mandats d'administrateur prendront fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de la société qui se tiendra en 2017.

- La Fiduciaire Grand-Ducale S.A., L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Reinsheim, a été réélue aux fonctions de commissaire aux comptes. Son mandat de commissaire aux comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de la société qui se tiendra en 2017.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011119578/22.

(110137159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Soni Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 106.752.

—  
Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2011.

Sebastiaan Buffart.

Référence de publication: 2011119579/10.

(110137357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Sparta Investments Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 162.150.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue en date du 10 août 2011 que:

Maître Juliette MAYER a été nommée en sa qualité de présidente du conseil d'administration de la société pour la durée de son mandat d'administrateur de la société qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011119581/16.

(110136995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**TeclOLux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8245 Mamer, 9B, rue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 141.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2011119585/11.

(110137363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**The Conscience Institute (SPF) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 91.529.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2011.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2011119586/10.

(110137172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**The Mother Planet, Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 113.303.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
Un administrateur

Référence de publication: 2011119595/11.

(110137486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**The Mother Planet, Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 113.303.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
Un administrateur

Référence de publication: 2011119596/11.

(110137487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Thermo Fisher Scientific Chromatography Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.687,50.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 158.486.

En vertu d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 16 août 2011, la société Fisher Worlwide Distribution SPV dont le siège social est situé à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés aux Iles Caïmans sous le numéro 162159 a décidé de vendre la totalité de ses parts sociales, à savoir 1 252 500 parts sociales, à la Société Oxoid Investment GmbH dont le siège social est situé à Am Lippegelacis 4-8, 46483 Wesel et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Duisburg sous le numéro HRB 11223

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 août 2011.

Référence de publication: 2011119587/16.

(110137036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Transports Wolff Mathias s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9412 Vianden, 6A, rue de la Frontière.

R.C.S. Luxembourg B 91.581.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de Transports Wolff Mathias s.à.r.l. tenue le 5 août 2011 à 11.00 heures à Vianden*

*Résolution*

Les associés acceptent la démission de Monsieur Daniel Wolff, demeurant à L-9412 Vianden, 6B rue de la Frontière, de son poste de gérant technique avec effet au 4 août 2011.

Georgette Wolff / Daniel Wolff / Laurent Wolff.

Référence de publication: 2011119589/13.

(110137075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Triton III LuxCo 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 155.491.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Triton III Luxco 7 S.à r.l.*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2011119591/12.

(110137522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Triton III LuxCo 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 155.493.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Triton III Luxco 8 S.à r.l.*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2011119592/12.

(110137521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Taminco Group Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.000.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 131.970.

---

Par résolutions prises en date du 3 août 2011, l'associé unique a décidé de renouveler le mandat de ERNST & YOUNG S.A., avec siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, en tant que réviseur d'entreprises agréé, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2011.

Référence de publication: 2011119593/14.

(110136856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---



**TEN, Société Civile Immobilière, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 22, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg E 4.555.

L'an deux mil onze, le dix-neuf août,

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

ont comparu:

1. Monsieur Carlos Manuel RIVAS NUNES, salarié, célibataire, né à Lisbonne, Portugal, le 8 février 1977, demeurant à L-8210 Mamer, 10, route d'Arlon,

2. Madame Maria de Fátima MOUGA RIVAS, salariée, née à Libonne, Portugal, le 30 mars 1954, demeurant à L-8010 Strassen, 274, route d'Arlon, et

3. La société à responsabilité limitée Sometimes S.à r.l., ayant son siège social à L-8011 Strassen, 27, route d'Arlon, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 95.576,

ici représentée par son gérant unique Monsieur Carlos RIVAS, salarié, demeurant à L-8210 Mamer, 10, route d'Arlon.

Après avoir établi que les comparants sub. 1 et 2 détiennent ensemble toutes les 100 parts de la SCI TEN société civile immobilière, dont le siège est à L-2561 Luxembourg, 22, rue de Strasbourg, en voie d'immatriculation au RCSL,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 04 août 2011, en voie de publication au Mémorial C,

et après avoir déclaré que les statuts n'ont pas encore été modifiés,

ceux-ci se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et ont requis le notaire d'acter comme suit les résolutions suivantes, prises à l'unanimité:

*Cessions de parts sociales:*

Madame Maria de Fátima MOUGA RIVAS, préqualifiée, cède et transporte à la société à responsabilité limitée Sometimes s.à r.l., préqualifiée et pour laquelle accepte son gérant, Monsieur Carlos RIVAS, également préqualifié, la pleine propriété de toutes les 50 parts qu'elle détient de la société civile immobilière TEN SCI.

Les modalités des cessions ci-dessus reprises ont été réglées avant la passation des présentes, hors la vue, la présence et la comptabilité du notaire instrumentaire.

Le cessionnaire sera propriétaire des parts cédées à partir des présentes et aura droit aux revenus et bénéfices dont ces parts sont productives à compter de ce jour.

L'associé Monsieur Carlos RIVAS NUNES déclare accepter la s.à r.l. SOMETIMES comme nouvelle associée de la société civile immobilière TEN SCI.

Monsieur Carlos RIVAS NUNES déclare avoir renoncé à son droit de préemption sur les parts cédées.

En suite de cette cession, les parts sont souscrites comme suit:

- Monsieur Carlos Manuel RIVAS NUNES: .....	50 parts
- Sometimes s.à r.l.: .....	<u>50 parts</u>
- TOTAL: .....	100 parts

*Acceptation du gérant:*

Monsieur Carlos RIVAS NUNES, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant unique de la SCI TEN, déclare accepter pour compte de la société la prédite cession de parts conformément à l'article 1690 du code civil, et déclare dispenser le cessionnaire de les faire signifier à la société par voie d'huissier et n'avoir entre ses mains aucune opposition ou aucun empêchement qui puisse en arrêter l'effet.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. RIVAS NUNES, M. MOUGA RIVAS, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 19 août 2011. Relation: CAP: 2011/3188. Reçu soixante-quinze euros. (75,- €).

Le Releveur (signé): I. Neu.

POUR COPIE CONFORME.

Capellen, le 19 août 2011.

Référence de publication: 2011119594/52.

(110137061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

**Tissio S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.  
R.C.S. Luxembourg B 92.875.

La version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2010 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2011119598/11.

(110137185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Torres Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 120.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011119599/9.

(110137617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Train à Fil d'Herseange S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4832 Rodange, 462, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 131.180.

*Décision de l'Associé unique en date du 20 décembre 2010*

La soussignée: RECYFINA S.A., avec siège social au 462, route de Longwy L-4832 à Rodange,

Seule associée de Train à fil d'Herseange S.à r.l. dont elle détient les 100 parts sociales, a pris ce jour les décisions suivantes:

- Transfert du siège social de la société du 81, rue J-B Gillardin L-4735 Pétange au 462, Route de Longwy L-4832 Rodange.

- L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Pascal Wagner en tant que gérant, avec effet au 20 décembre 2010.

Monsieur Franck Sertic, demeurant professionnellement au 462, Route de Longwy L-4832 Rodange est nommé en qualité de gérant avec effet au 20 décembre 2010.

RECYFINA S.A.

Franck Sertic

*Représenté par son administrateur-délégué*

Référence de publication: 2011119600/20.

(110137301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Valmorex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 109.161.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 19 août 2011 et d'une réunion du conseil d'administration du même jour que les modifications suivantes ont été apportées:

- Renouvellement des mandats des organes sociaux:

\* Le mandat d'administrateur de Monsieur Alain Udry a été renouvelé pour une durée de 6 ans.

\* Le mandat d'administrateur de Monsieur Patrick Meunier a été renouvelé pour une durée de 6 ans.

\* Le mandat d'administrateur de Monsieur Patrick Houbert a été renouvelé pour une durée de 6 ans.

\* Le mandat de commissaire aux comptes de MRM Consulting S.A. a été renouvelé pour une durée de 6 ans.

- Renouvellement du mandat de l'administrateur délégué:

\* Le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Alain Udry a été renouvelé pour une durée de 6 ans.

Les mandats susvisés prendront donc fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra en 2017.

Pour extrait sincère et conforme  
Patrick Meunier  
Administrateur

Référence de publication: 2011119603/22.

(110137154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Threshold Eagle S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-7217 Bereldange, 59, rue de Bridel.

R.C.S. Luxembourg B 77.997.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119601/10.

(110137584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**V Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 81.471.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011119602/9.

(110137616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Warshiping S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 118.063.

Le Bilan au 02 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2011.

Sebastian Buffart.

Référence de publication: 2011119608/10.

(110137353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Warship Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 104.927.

Le Bilan au 02 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2011.

Sebastian Buffart.

Référence de publication: 2011119609/10.

(110137354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**VP Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 29.509.

*Auszug aus dem Zirkularbeschluss (1/2011) des Verwaltungsrats der VP Bank (Luxembourg) S.A. vom 14. März 2011*

Der Verwaltungsrat der VP Bank (Luxembourg) S.A. beschliesst hiermit,

Herrn Romain MOEBUS,

26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, zum 1. Mai 2011 zum Mitglied der Geschäftsleitung der VP Bank (Luxembourg) S.A. zu ernennen.

Für die Richtigkeit des Auszuges  
Günther Hinz / Oliver Hermesdorf  
*Sous Directeur / Sous Directeur*

Référence de publication: 2011119606/15.

(110136960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Westbridge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 98.280.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 11 août 2011.

Référence de publication: 2011119610/11.

(110137388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Wichford VGB Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 128.297.

---

Les comptes annuels au 30 Septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119611/11.

(110137567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Willette Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 53.155.

---

Les comptes annuels au 30 novembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour WILLETTE CORPORATION S.A.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2011119612/11.

(110136952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Willette Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 53.155.

---

Les comptes annuels au 30 novembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour WILLETTE CORPORATION S.A.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2011119613/11.

(110136954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Worldstar Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.044.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *WORLDSTAR INVESTMENTS S.à.r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011119614/11.

(110137313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Worldstar Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.044.

—  
*Extrait des décisions prises par les associés en date du 25 juillet 2011*

En remplacement de Madame Virginie DOHOGNE et de Monsieur Philippe TOUSSAINT, gérants de catégorie B démissionnaires, Monsieur Jean-Christophe DAUPHIN, administrateur de sociétés, né à Nancy (France), le 20 novembre 1976, et Monsieur Georges SCHEUER administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1967, tous deux demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ont été nommés gérants de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 22 août 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *WORLDSTAR INVESTMENTS S.à.r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011119615/17.

(110137336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Zyxwa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 128.958.

—  
Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2011119616/13.

(110137021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**International Automotive Components Group Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 156.178.

—  
Conformément à l'article 3 (1) de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation de sociétés, ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A. informe de la fin de la convention de domiciliation conclue le 28 janvier 2011 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

- *Société domiciliée:*

\* International Automotive Components Group Europe S.à r.l.

\* Immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156.178

\* Dont le siège social sis au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg fait l'objet de la présente dénonciation

- *Agent domiciliataire:*

ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A. ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, et ce avec effet au 27 avril 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 août 2011.

ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011119624/20.

(110136019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---



**Global Growth Opportunities SICAV - SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 140.593.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale tenue en date du 10 juin 2011, que la clôture de la liquidation a été prononcée, et que le dépôt des livres sociaux pendant une période de cinq ans à l'ancien siège social de la société a été ordonné.

*Pour GLOBAL GROWTH OPPORTUNITIES SICAV-SIF (en liquidation)*  
BDO Tax & Accounting  
Murad IKHTIAR  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2011119623/16.

(110135837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Waterland Lux I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 114.975.

—  
Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement de l'adresse du siège social de l'associé COFIMA HOLDING S.A., détentrice de 4 parts sociales B de la société, au 2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, et ce avec effet au 31 août 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2011.  
Stijn Curfs  
*Mandataire*

Référence de publication: 2011119625/15.

(110136077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Wealth@Work s.a, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 158.033.

—  
L'étude LADKA et PETOUD PARTNERS, représentée par Me Kamilla LADKA, avocat à la Cour, dénonce avec effet immédiat le siège de la société WEALTH@WORK SA (RCS B 158.033) au 19-25, rue des Capucins

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2011.  
*Pour le domiciliataire*  
Etude LADKA & PETOUD PARTNERS  
Me Kamilla LADKA

Référence de publication: 2011119626/13.

(110136121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**pgadvisorygroup S.A., SPF, Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 145.491.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 21.Juli 2011 um 16.00 Uhr, Abgehalten am Gesellschaftssitz*

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Abwahl von Frau Ute Klimek als ständiger Vertreter der MMS Mercury Management Services S.A. wird angenommen.
2. Der neue ständige Vertreter der MMS Mercury Management Services S.A., R.C.B. 135 236, mit Sitz zu L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II,

Götz Schöbel, geb. am 14.03.1966 in Bad Frankenhausen, geschäftsansässig zu L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II,

bestellt in der Generalversammlung am 30.11.2010 bis zur ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2016, wird angenommen.

Luxembourg, den 21. Juli 2011.

Unterschrift

Die Versammlung

Référence de publication: 2011119627/20.

(110136497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Aggmore Kaufmann Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 136.277.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale de l'associé unique tenue à Luxembourg le 18 août 2011 à 15h30.*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le transfert du siège social de la Société du 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg est accepté avec effet au 16 juin 2011;

Luxembourg, le 18 août 2011.

*Pour Aggmore Kaufmann Ventures S.à r.l.*

Représenté par: Matthijs BOGERS

Gérant de classe C

Référence de publication: 2011119628/17.

(110136767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**ASF II Euro Mountain, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 88.625,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 107.994.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 16 août 2011*

Monsieur Simon Barnes, employé privé, né le 2 décembre 1962 à Liverpool (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- Simon Barnes
- Andreas Georg Christian Demmel
- Mirko Dietz
- Jean-Louis Camuzat

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ASF II Euro Mountain S.à r.l.*

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011119631/21.

(110136555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**ASF IV Symphony S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 152.512.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17 août 2011*

Monsieur Simon Barnes, employé privé, né le 2 décembre 1962 à Liverpool (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- Simon Barnes
- Andreas Demmel
- Mirko Dietz

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ASF IV Symphony S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011119632/20.

(110136524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Centre One S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 136.248.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale de l'associé unique tenue à Luxembourg le 18 août 2011 à 16h00.*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la Société du 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg est accepté avec effet au 16 juin 2011;

Luxembourg, le 18 août 2011.

*Pour Centre One S.à r.l.*

Représentée par: Matthijs BOGERS

*Gérant*

Référence de publication: 2011119636/17.

(110136778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**AXA Infrastructure Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 161.787.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 16 août 2011*

Monsieur Simon Barnes, employé privé, né le 2 décembre 1962 à Liverpool (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- Simon Barnes
- Mirko Dietz
- Stephan Illenberger
- Andreas Georg Christian Demmel
- Benoît Gaillochot

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AXA Infrastructure Holding S.à r.l.*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2011119633/22.

(110136462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Axapem S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.072.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associés de la Société lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 16 août 2011*

Monsieur Simon Barnes, employé privé, né le 2 décembre 1962 à Liverpool (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- Simon Barnes
- Jean-Louis Camuzat
- Mirko Dietz

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AXAPEM S.à r.l.*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2011119634/20.

(110136401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Bonnefont S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.517.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 16 août 2011*

Monsieur Simon Barnes, employé privé, né le 2 décembre 1962 à Liverpool (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- Simon Barnes
- Mirko Dietz
- Jean-Louis Camuzat
- Andreas Georg Christian Demmel

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Bonnefont S.à r.l.*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2011119635/21.

(110136423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Domaine de l'Orangerie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 113.087.

---

*Rectificatif au dépôt L090174407**Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social de façon extraordinaire le 10 mars 2011*

1. L'Assemblée Générale modifie et remplace l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 6 juillet 2009, ayant acté la démission de la société Fiduciaire F. Winandy & associés S.A de son mandat de commissaire aux comptes et ayant nommé en remplacement la société REVICONSULT SARL.

L'Assemblée décide de maintenir le mandat de commissaire aux comptes de la société Fiduciaire F. Winandy & associés S.A, ayant son siège social au 412F route d'Esch, L-1471 Luxembourg immatriculée au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.905 qui se terminera lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2011.

Pour extrait conforme

Signature

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2011119639/19.

(110136275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Diapason S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 102.450.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 23 avril 2010*

Les mandats des administrateurs de Messieurs Frédéric MONCEAU, Karl LOUARN et Joeri STEEMAN (demeurant tous les trois professionnellement: 24, rue Saint-Mathieu, L-2138 Luxembourg) sont renouvelés pour une période de six ans.

Le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Régis PIVA (adresse professionnelle: 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg) est renouvelé pour une période de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frédéric MONCEAU / Karl LOUARN

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011119640/16.

(110136729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**ITT Group GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 98.212.

---

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung Vom 08. April 2011, 10.00 Uhr, Abgehalten am Gesellschaftssitz*

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

1. Abberufung Herr Prof. Dr. Nicolaus Wenzel aus seinem Amt als Geschäftsführer.
2. Zum neuen Geschäftsführer wurde bestellt:

Herr Thomas Wagner

geb. am 04.02.1952 in Berlin

wohnhaft in C/. Fray Juniper Serra 10, 5c, 07014 Palma de Mallorca, Spanien

Luxembourg, den 08.04.2011.

Unterschrift

*Die Versammlung*

Référence de publication: 2011119656/18.

(110136499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.